

MINISTÈRE DE L'ÉCONOMIE ET DES FINANCES
Direction des Affaires Juridiques

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

044-214400459-20230414-2023D06-AU

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 14/04/2023

Affichage : 14/04/2023

MARCHES PUBLICS

DC1

LETTRE DE CANDIDATURE

DESIGNATION DU MANDATAIRE PAR SES CO-TRAITANTS¹

Le formulaire DC1 est un modèle de lettre de candidature, qui peut être utilisé par les candidats aux marchés publics (marchés ou accords-cadres) pour présenter leur candidature.

En cas d'allotissement, ce document peut être commun à plusieurs lots.

En cas de candidature groupée, chaque membre du groupement renseigne le formulaire, et produit les renseignements ou documents demandés par l'acheteur (formulaire DC2).

Il est rappelé qu'en application de l'article 4 de l'ordonnance n° 2015-899 du 23 juillet 2015 relative aux marchés publics, le vocable de « marché public » recouvre également les accords-cadres s'exécutant par la conclusion de marchés subséquents ou par l'émission de bons de commande, les marchés subséquents, les marchés spécifiques conclus dans le cadre d'un système d'acquisition dynamique et les marchés de partenariat.

A - Identification de l'acheteur

(Reprendre le contenu de la mention figurant dans l'avis d'appel à la concurrence ou l'invitation à confirmer l'intérêt ; en cas de publication d'une annonce au Journal officiel de l'Union européenne ou au Bulletin officiel des annonces de marchés publics, la simple indication de la référence à cet avis est suffisante ; dans tous les cas, l'indication du numéro de référence attribué au dossier par l'acheteur est également une information suffisante.)

Mairie de CORDEMAIS
4, Avenue des Quatre Vents
44360 CORDEMAIS

B - Objet de la consultation.

(Reprendre le contenu de la mention figurant dans l'avis d'appel à la concurrence ou l'invitation à confirmer l'intérêt ; en cas de publication d'une annonce au Journal officiel de l'Union européenne ou au Bulletin officiel des annonces de marchés publics, la simple indication de la référence à cet avis est suffisante ; dans tous les cas, l'indication du numéro de référence attribué au dossier par l'acheteur est également une information suffisante.)

Travaux de Réhabilitation et Extension
de la Mairie de CORDEMAIS
44360 CORDEMAIS

C - Objet de la candidature.

(Cocher la case correspondante.)

La candidature est présentée :

- pour le marché public (en cas de non allotissement) ;
- pour le lot n° **04** de la procédure de passation du marché public (en cas d'allotissement ; si les lots n'ont pas été numérotés, indiquer ci-dessous l'intitulé du ou des lots tels qu'ils figurent dans l'avis d'appel à la concurrence ou l'invitation à confirmer l'intérêt.)

Menuiseries Intérieures

- pour tous les lots de la procédure de passation du marché public.

¹ Formulaire non obligatoire disponible, avec sa notice explicative, sur le site du ministère chargé de l'économie

D - Présentation du candidat.

(Cocher la case correspondante.)

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

044-214400459-20230414-2023D06-AU

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 14/04/2023

Affichage : 14/04/2023

Le candidat se présente seul :

[Indiquer le nom commercial et la dénomination sociale du candidat individuel, les adresses de son établissement et de son siège social (si elle est différente de celle de l'établissement), son adresse électronique, ses numéros de téléphone et de télécopie et son numéro SIRET ; à défaut, un numéro d'identification européen ou international ou propre au pays d'origine du candidat issu d'un répertoire figurant dans la liste des ICD.]

SARL PARIS

N° SIRET : 340 394 212 00021

N° APE : 4332A

330, (8), rue de Brancheleux
BP 15
56350 ALLAIRE

Mail : sarl.paris.joel@wanadoo.fr
Tél : 02.99.71.81.00.

Le candidat est un groupement d'entreprises :

conjoint OU solidaire

En cas de groupement conjoint, le mandataire est solidaire :

NON OU OUI

E - Identification des membres du groupement et répartition des prestations.

(Tous les membres du groupement remplissent le tableau ci-dessous. En cas de groupement conjoint, les membres du groupement indiquent également dans ce tableau la répartition des prestations que chacun d'entre eux s'engage à réaliser. Ajouter autant de lignes que nécessaires.)

N° du Lot	Nom commercial et dénomination sociale, adresse de l'établissement (*), adresse électronique, numéros de téléphone et de télécopie, numéro SIRET des membres du groupement (***)	Prestations exécutées par les membres du groupement (**)
	NÉANT	

(*) Préciser l'adresse du siège social du membre du groupement si elle est différente de celle de l'établissement.

(**) Pour les groupements conjoints. Lorsque la candidature est présentée sous forme de groupement solidaire, le renseignement de cette rubrique est inutile.

(***) A défaut, un numéro d'identification européen ou international ou propre au pays d'origine du candidat issu d'un répertoire figurant dans la liste des ICD.

F - Engagements du candidat individuel ou de chaque membre du groupement

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur
044-214400459-20230414-2023D06-AU

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 14/04/2023
Affichage : 14/04/2023

F1 - Interdictions de soumissionner

Le candidat individuel, ou chaque membre du groupement, déclare sur l'honneur(*)

- n'entrer dans aucun des cas d'interdiction de soumissionner prévu aux articles 45 et 48 de l'ordonnance n° 2015-899 du 23 juillet 2015 relative aux marchés publics (**);
- au surplus, dans l'hypothèse d'un marché public de défense ou de sécurité (MDS), ne pas entrer dans l'un des cas d'interdiction de soumissionner prévus à l'articles 46 de l'ordonnance n° 2015-899 du 23 juillet 2015.

Afin d'attester que le candidat individuel, ou chaque membre du groupement, n'est pas dans un de ces cas d'interdiction de soumissionner, cocher la case suivante :

(*) Cette déclaration ne concerne pas les opérateurs économiques sur les capacités desquels le candidat ou l'un des membres du groupement s'appuie mentionnés au point E2.

(**) Dans l'hypothèse où le candidat ou l'un des membres du groupement est admis à la procédure de redressement judiciaire, son attention est attirée sur le fait qu'il lui sera demandé de prouver qu'il a été habilité à poursuivre ses activités pendant la durée prévisible d'exécution du marché public.

F2 - Capacités.

Le candidat individuel, ou les membres du groupement, produisent, aux fins de vérification de l'aptitude à exercer l'activité professionnelle, de la capacité économique et financière et des capacités techniques et professionnelles :
(Cocher la case correspondante.)

le formulaire DC2.

les documents établissant ses capacités, tels que demandés dans les documents de la consultation (*).

(*) **Attention**, dans le cadre d'un marché public de défense ou de sécurité, certains documents de preuve sont à fournir au stade de la candidature ; il convient alors de vérifier attentivement les exigences fixées dans les documents de la consultation. Dans les autres marchés publics, les candidats ne sont tenus de fournir que des informations ; dans ce cas, s'ils peuvent décider de fournir les documents de preuve de la satisfaction aux conditions de participation au stade de la candidature, ils n'y sont en aucun cas tenus et l'acheteur ne peut juridiquement les y obliger.

G - Désignation du mandataire (en cas de groupement)

Les membres du groupement désignent le mandataire suivant :

[Indiquer le nom commercial et la dénomination sociale du mandataire, les adresses de son établissement et de son siège social (si elle est différente de celle de l'établissement), son adresse électronique, ses numéros de téléphone et de télécopie et son numéro SIRET ; à défaut, un numéro d'identification européen ou international ou propre au pays d'origine du candidat issu d'un répertoire figurant dans la liste des ICD.]

Le mandataire devra fournir, si le groupement est désigné attributaire, un document d'habilitation par les autres membres du groupement et précisant les conditions de cette habilitation.

ALLAIRE, le 20 mars 2023

AKL - PARIS

10 rue de Branchefort - 93350 ALLAIRE
SIRET : 750 20 21 000 21 - Capital 120 000 €
Site : www.aklparis.com
Téléphone : 340 394 212 000 21



Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

044-214400459-20230414-2023D06-AU

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 14/04/2023

Affichage : 14/04/2023

MINISTÈRE DE L'ÉCONOMIE, DE L'INDUSTRIE ET DE L'EMPLOI
Direction des Affaires Juridiques

MARCHES PUBLICS ET ACCORDS-CADRES DECLARATION DU CANDIDAT INDIVIDUEL OU DU MEMBRE DU GROUPEMENT¹

DC2

Le formulaire DC2 est un modèle de déclaration qui peut être utilisé par les candidats aux marchés publics ou accords-cadres à l'appui de leur candidature (formulaire DC1).

En cas d'allotissement, ce document doit être fourni pour chacun des lots de la consultation.

En cas de candidature groupée, il est rempli par chaque membre du groupement.

En complément de sa lettre de candidature (formulaire DC1), le candidat individuel ou chacun des membres du groupement produit, en annexe du DC2, les éléments demandés par le pouvoir adjudicateur ou l'entité adjudicatrice dans l'avis d'appel public à la concurrence, le règlement de consultation ou la lettre de consultation.

A - Identification du pouvoir adjudicateur (ou de l'entité adjudicatrice).

(Reprendre le contenu de la mention figurant dans l'avis d'appel public à la concurrence ou la lettre de consultation.)

Mairie de CORDEMAIS
4, Avenue des Quatre Vents
44360 CORDEMAIS

B - Objet du marché public ou de l'accord-cadre.

(Reprendre le contenu de la mention figurant dans l'avis d'appel public à la concurrence ou la lettre de consultation. En cas d'allotissement, préciser également l'intitulé de la consultation.)

Travaux de Réhabilitation et Extension
de la Mairie de CORDEMAIS
44360 CORDEMAIS

C - Identification du candidat individuel ou du membre du groupement.

C1 - Cas général :

■ Nom commercial et dénomination sociale de l'unité ou de l'établissement qui exécutera la prestation, adresses postale et du siège social (si elle est différente de l'adresse postale), adresse électronique, numéros de téléphone et de télécopie, numéro SIRET :

SARL PARIS

tél : 02.99.71.81.00

N° SIRET : 340 394 212 00021

330 (8), Rue de Brancheleux

N° APE : 4332A

BP 15

mail : sarl.paris.joel@wanadoo.fr

56350 ALLAIRE

■ Forme juridique du candidat individuel ou du membre du groupement (entreprise individuelle, SA, SARL, EURL, association, établissement public, etc.) :

SARL

- Personne(s) physique(s) ayant le pouvoir d'engager le candidat individuel ou le membre du groupement : (Indiquer le nom, prénom et la qualité de chaque personne. Joindre en annexe un justificatif prouvant l'habilitation à engager le candidat.)

Joël PARIS – Gérant

¹ Formulaire non obligatoire disponible, avec sa notice explicative, sur le site du ministère de l'Économie, de l'Industrie et de l'Emploi.

C2 - Cas particuliers :

(Le candidat individuel ou le membre du groupement répondant à l'une des conditions qui suivent et pouvant bénéficier d'un droit de préférence en application de l'article 53-IV du code des marchés publics ou postulant à un marché réservé en application de l'article 15 du même code coche la case correspondant à sa situation. Le candidat européen à statut équivalent, lorsqu'il n'est pas établi en France, précise son statut juridique et fournit les textes relatifs à ce statut.)

**Statut du candidat individuel
ou du membre du groupement**

- | | |
|---|--|
| 1. <input type="checkbox"/> Société coopérative ouvrière de production (SCOP) | Indiquer ci-contre la date de publication au Journal officiel de la liste mentionnant la SCOP candidate, ou produire une attestation délivrée par les directions régionales chargées du travail. |
| 2. <input type="checkbox"/> Groupement de producteurs agricoles | Indiquer ci-contre les références de publication au Journal officiel de l'arrêté du ministère chargé de l'agriculture reconnaissant la qualité d'organisation de producteurs du candidat
Pour les candidats européens, produire la liste établie par le ministre chargé de l'agriculture mentionnant le candidat. |
| 3. <input checked="" type="checkbox"/> Artisan ou entreprise artisanale | Indiquer ci-contre le numéro d'inscription au registre des métiers et produire un extrait du registre des métiers délivré par les chambres des métiers. |
| 4. <input type="checkbox"/> Société coopérative d'artisans | Indiquer ci-contre le numéro d'inscription au registre des métiers et produire un extrait du registre des métiers délivré par les chambres des métiers. |
| 5. <input type="checkbox"/> Société coopérative d'artistes | Indiquer ci-contre le numéro d'immatriculation au Centre de Formalités des entreprises, ainsi que la date de publication au Journal officiel de la liste mentionnant le candidat. |
| 6. <input type="checkbox"/> Entreprise adaptée
(L.5213-13, L. 5213-18, L. 5213-19 et L. 5213-22 du code du travail) | Produire le contrat d'objectif valant agrément ou un certificat administratif portant reconnaissance du statut d'entreprise adaptée délivré par la direction régionales chargées de l'emploi et de la formation professionnelle. |
| 7. <input type="checkbox"/> Etablissement et service d'aide par le travail (article L. 344-2 et s. du code de l'action sociale et des familles) | Indiquer ci-contre la date de publication au recueil des actes administratifs de l'arrêté préfectoral portant autorisation de création. |
| 8. <input type="checkbox"/> Autres : A préciser | |

340394212 RM56

D - Renseignements relatifs à la situation financière du candidat individuel ou du membre du groupement.

D1 - Chiffre d'affaires hors taxes des trois derniers exercices disponibles :

	Exercice du 01/01/2021 au 31/12/2021	Exercice du 01/01/2020 au 31/12/2020	Exercice du 01/01/2019 au 31/12/2019
Chiffre d'affaires global	439 979	543 984	950 203
Part du chiffre d'affaires concernant les fournitures, services, ou travaux objet du marché	%	%	%

D2 - Le candidat fait-il l'objet d'une procédure de redressement judiciaire ou d'une procédure étrangère équivalente ?

(Cocher la case correspondante.)

NON OUI

(Dans l'affirmative, joindre la copie du jugement correspondant.)

E - Capacités des opérateurs économiques sur lesquels le candidat individuel ou le membre du groupement s'appuie pour présenter sa candidature.

(Joindre, en annexe du DC2, toutes les pièces demandées par le pouvoir adjudicateur ou l'entité adjudicatrice dans l'avis d'appel public à la concurrence, le règlement de consultation ou la lettre de consultation pour chaque opérateur économique. Apporter la preuve que chacun des opérateurs économiques mettra à la disposition du candidat individuel ou du membre du groupement les moyens nécessaires pendant toute la durée d'exécution du marché public ou de l'accord-cadre.)

Désignation du (des) opérateur(s) :

[Indiquer le nom commercial et la dénomination sociale de chaque opérateur économique, les adresses de son établissement et de son siège social (si elle est différente de l'adresse de l'établissement), son adresse électronique, ses numéros de téléphone et de télécopie, son numéro SIRET.]

F - Renseignements relatifs à la nationalité du candidat individuel ou du membre du groupement (si demandés par le pouvoir adjudicateur ou l'entité adjudicatrice. Cette rubrique concerne exclusivement les marchés publics ou accords-cadres passés pour les besoins de la défense.)**G - Récapitulatif des pièces à fournir à l'appui de la candidature.**

Récapitulatif des pièces demandées par le pouvoir adjudicateur ou l'entité adjudicatrice dans l'avis d'appel public à la concurrence, le règlement de consultation ou la lettre de consultation qui doivent être fournies, en annexe du présent document, par le candidat individuel ou le membre du groupement pour justifier de ses capacités professionnelles, techniques et financières :

- Assurances décennale et RC
- Attestations fiscales et sociales
- Liste des Références

Allaire, le 20 mars 2023

SARL - PARIS

330 rue de Branchateau - 95300 ALLAIRE

BP 15 - Tél: 02 30 31 81 50 - Fax: 02 30 31 81 51

Mail: sarl.paris@allaire.com

Site: 340 341 212 000 21

Date de la dernière mise à jour : 15/09/2010.



Menuiserie Bois – PVC – Alu
330 rue de Brancheleux – BP 15
56350 ALLAIRE
Tél. : 02 99 71 81 00
Mail : sarl.paris.joel@wanadoo.fr
Sarl au capital de 150 000 Euros
Siret : 340 394 212 000 21
N° 340 394 212 RCS VANNES
N° 340 394 212 RM56 VANNES

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

044-214400459-20230414-2023D06-AU

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 14/04/2023

Affichage : 14/04/2023

ATTESTATION SUR L' HONNEUR

Je soussigné, **Joël PARIS**, agissant pour le compte de la **SARL PARIS**, en qualité de **Gérant**, atteste sur l'honneur :

- Que je n'emploie pas de travailleurs étrangers, au regard des articles D8254-2 et L5221-2 du Code du Travail.
- Que je n'entre pas dans les cas mentionnés à l'Art.43
(Art.43 : Les interdictions de soumissionner aux marchés et accords-cadres soumis au présent code s'appliquent conformément aux dispositions de l'Art.8 de l'ordonnance du 6 juin 2005 susmentionnée et de l'Art.29 de la loi N°2005-102 du 11 février 2005 pour l'égalité des droits et des chances, la participation et la citoyenneté des personnes handicapées)
- Que je ne fais pas l'objet d'une interdiction de concourir.
- Que la réalisation des travaux est effectuée par des salariés employés régulièrement au regard des articles L. 1221-10, L. 3243-2 et R. 3243-1.
- Que je n'ai pas fait l'objet, au cours des 5 dernières années, d'une condamnation inscrite au bulletin n°2 du casier judiciaire pour les infractions visées aux articles L.8221-1 et L.8221-3 (travail dissimulé), L.8251-1 (emploi d'un travailleur étranger en situation irrégulière), L.8231-1 (délit de marchandage) et L.8241-1 et 2 (trafic de main d'œuvre illégal) du Code du Travail
- Que je ne suis pas en état de redressement judiciaire au sens de l'Art. L631-1 du Code du Commerce.
- Que je ne suis pas en état de liquidation judiciaire au sens de l'Art. L640-1 ou de faillite personnelle au sens des Art. L643-1 à L.653-8 et ne fais pas l'objet d'une procédure équivalente régie par un droit étranger
- Que je suis à jour dans mes déclarations en matière fiscale et sociale en vertu des articles 46 et suivants du Code des Marchés Publics

C'est en foi de quoi, j'établis la présente déclaration pour servir et valoir ce que de droit.

Fait à Allaire, le 20 mars 2023

SARL - PARIS

330 rue de Brancheleux - 56350 ALLAIRE
BP 15 - Tél. 02 99 71 81 00 - Capital 150 000 €
M. JOEL PARIS - Gérant
Siret : 340 394 212 000 21



REPertoire DES METIERS
(Décret n° 98-247 du 2 avril 1998 modifié)

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

044-214400459-20230414-2023D06-AU

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 14/04/2023

Affichage : 14/04/2023

D1M

EXTRAIT D'IMMATRICULATION

Numéro de gestion : 00279 87 56

Concernant la personne morale immatriculée sous le numéro :

340 394 212 RM 56

ENTREPRISE	
Numéro d'identification : 340 394 212	Code APE : 4332A
Début d'activité : 01/01/1992	Immatriculée au RM : 31/03/1992
Dénomination : SARL PARIS	
Forme juridique : SOCIETE A RESPONSABILITE LIMITEE	
Immatriculée au RCS du : GREFFE DU TRIBUNAL DE COMMERCE - VANNES	
Activité principale déclarée au Répertoire des Métiers : MENUISERIE BOIS PVC ALU	Code APRM : 4332AA
DIRIGEANT	
GÉRANT(E)	Prise de fonction : 01/01/1992
Nom : M. PARIS Joel	Mention au RM : 31/03/1992
Né le : 12/04/1962 à REDON (35)	Nationalité : Français
Qualification : ARTISAN MENUISIER	
ETABLISSEMENT	
SIEGE ET ETABLISSEMENT PRINCIPAL	340 394 212 00021
8 RUE DE BRANCHELEUX 56350 ALLAIRE	
Enseigne : PARIS	
Condition d'exercice : permanente	
Activité(s) déclarée(s) au Répertoire des Métiers : MENUISERIE BOIS PVC ALU CHARPENTE, FAB DE MEUBLES	
OBSERVATIONS	
Néant	

Fait à Vannes, le 25/09/2018

Ref agent : CV

Cachet



Président
Michel Aoustin

Téléphone Unique : 02 97 63 95 00

SIEGE
Boulevard des Îles
CS82311
56008 VANNES CEDEX
Fax : 02 97 63 54 80
accueil@cma-morbihan.fr

LORIENT
ZAC du Bourgneuf
Rue Raymond Queudet
56100 LORIENT
Fax : 02 97 97 12 75
lorient@cma-morbihan.fr

PONTIVY
34 rue du Général de Gaulle
56300 PONTIVY
Fax : 02 97 25 20 95
pontivy@cma-morbihan.fr

PLOËRMEL
Cométias
P.A. du Ronsouze
56804 PLOËRMEL
Fax : 02 97 73 32 26
ploermel@cma-morbihan.fr



Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

DIRECTION GENERALE DES FINANCES PUBLIQUES

ATTESTATION DE REGULARITE FISCALE

Numéro de délivrance : 13193186

La société désignée ci-dessous :

DENOMINATION DE LA SOCIETE :
SARL SARL PARIS

ADRESSE DU PRINCIPAL ETABLISSEMENT :
8 RUE DE BRANCHELEUX
56350 ALLAIRE

N° SIREN : 340394212

est en règle au regard des obligations fiscales suivantes :

- Dépôt des déclarations de résultats et de TVA
- Paiement de la TVA⁽¹⁾
- Paiement de l'impôt sur les sociétés⁽¹⁾

Date de délivrance : le 05/12/2022

Service gestionnaire :

SERVICE IMPOTS DES ENTREPRISES VANNES
POLE GESTION
3 ALLEE DU GENERAL LE TROADEC
56020 VANNES CEDEX
UNIQUEMENT SUR RV TLJ 8H30-12H 13H30-16H FERME ME
Tél. : 0297685463
SIE.VANNES@DGFIP.FINANCES.GOUV.FR

⁽¹⁾ Y compris les pénalités y afférent éventuellement mises à sa charge.

URSSAF BRETAGNE
TSA 40015
93517 MONTREUIL CEDEX

POUR NOUS CONTACTER

Courriel: depuis votre espace urssaf.fr
Tel.: 3957

RÉFÉRENCES

N°SIREN 340394212

Page 1/2

CADRE LÉGAL

Article L.243-15 du code de la Sécurité sociale.

CODE DE SÉCURITÉ

5IHQ81RFS3W36DY

La vérification de l'authenticité et de la validité de ce document s'effectue sur urssaf.fr/portail/home/utile-et-pratique/verification-attestation.html

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

044-214400459-20230414-2023D06-AU

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 14/04/2023

Affichage : 14/04/2023

A RENNES, le 28/11/2022

SARL SARL PARIS
8 RUE DE BRANCHELEUX
56350 ALLAIRE

OBJET : Attestation de fourniture des déclarations sociales et paiement des cotisations et contributions sociales.

Madame, Monsieur,

Je vous adresse votre attestation de fourniture des déclarations sociales et de paiement des cotisations et contributions sociales.

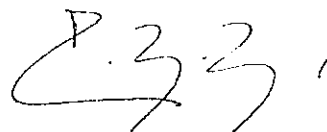
En votre qualité d'employeur, cette attestation vous est délivrée pour les établissements dont la liste figure au verso.

J'attire votre attention sur le fait que ce document a été établi à partir de vos déclarations. Il ne préjuge pas de l'exactitude de ces déclarations et ne vaut pas renonciation au recouvrement d'éventuelles créances.

La validité de cette attestation et le détail des informations contenues doivent être contrôlés par votre cocontractant.

Pour tout renseignement complémentaire, n'hésitez pas à prendre contact avec nos conseillers Urssaf.

Cordialement,
Le Directeur



William DE ZORZI

**ATTESTATION DE FOURNITURE DES DÉCLARATIONS SOCIALES ET DE
PAIEMENT DES COTISATIONS ET CONTRIBUTIONS**

Articles L213-15 du code de la Sécurité sociale

2/2

CODE DE SÉCURITÉ

5IHQ81RFS3W36DY

La vérification de l'authenticité et de la validité de ce document s'effectue sur urssaf.fr/portail/home/utile-et-pratique/verification-attestation.html

SARL SARL PARIS
8 RUE DE BRANCHELEUX
56350 ALLAIRE

En votre qualité d'employeur, la présente attestation de fourniture des déclarations et de paiement des cotisations de Sécurité sociale et d'allocations familiales, de contributions d'assurance chômage et de cotisations AGS, vous est délivrée :

- pour un effectif moyen mensuel de 3 salariés,

L'effectif moyen mensuel calculé par l'Urssaf à partir des données issues de votre DSN

- pour une masse salariale de 8543 euros,

- au titre du mois de septembre 2022,

- et au titre du (des) établissement(s) suivant(s) :

ÉTABLISSEMENTS CONCERNÉS

NUMÉRO SIRET

8 RUE DE BRANCHELEUX

56350 ALLAIRE

34039421200021

ATTESTATION DE L'UNION DE RECouvreMENT

La présente attestation ne préjuge pas de l'exactitude des bases sur lesquelles elle a été établie et ne vaut pas renonciation au recouvrement des éventuelles créances contestées.

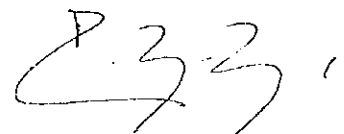
Le Directeur soussigné certifie qu'au titre du (des) établissement(s) ci-dessus désigné(s), l'entreprise est à jour de ses obligations en matière de cotisations de Sécurité sociale et d'allocations familiales, de contributions d'assurance chômage, de cotisations AGS*, et d'obligation d'emploi des travailleurs handicapés** à la date du 30/09/2022.

Fait à : RENNES
le : 28/11/2022

Le Directeur
ou son délégué

* Cette attestation concerne les contributions d'assurance chômage et cotisations AGS dues au titre des rémunérations versées à compter du 1er janvier 2011. Pour les périodes antérieures à cette date, il convient de se rapprocher de Pôle Emploi.

** Cette attestation concerne les contributions liées à l'obligation d'emploi des travailleurs handicapés dues au titre des périodes d'emploi à compter du 1er janvier 2020 lorsque votre entreprise y est assujettie. Pour les périodes antérieures à cette date, il convient de se rapprocher de l'Agefiph.



William DE ZORZI



ADCATTPUBLIC

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

044-214400459-20230414-2023D06-AU

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 14/04/2023

Affichage : 14/04/2023



Références à rappeler :

Votre identifiant CIBTP : 5419407-001-17
PARIS

Pour nous contacter :

Votre espace dédié sur <http://www.cibtp-grandouest.fr>
Service : Adhérents-Salariés
Téléphone : 02 40 67 54 00

SARL PARIS
MENUISERIE
330 RUE DE BRANCHELEUX
BP15
56350 ALLAIRE

CODE DE SECURITE

Numéro de l'attestation : 0005419407PR_001012473W5k

La vérification de l'authenticité et de la validité de ce document s'effectue sur <http://www.cibtp-grandouest.fr>

Orvault, le 13 Juillet 2022

**CERTIFICAT ATTESTANT LE RESPECT DES OBLIGATIONS RELATIVES AUX
CONGES PAYES ET AU CHOMAGE-INTEMPERIES**

(Article L.2141-2 du code de la commande publique, Arrêté du 22 mars 2019 fixant la liste des impôts, taxes, contributions ou cotisations sociales donnant lieu à la délivrance de certificats pour l'attribution des contrats de la commande publique)

Identification de l'entreprise :

PARIS
MENUISERIE
330 RUE DE BRANCHELEUX
BP15
56350 ALLAIRE
SIREN : 340394212 - N° Adhérent : 5419407

Je soussignée, CHRISTELLE BOULAY-PORHIEL, Directrice de la caisse, dont relève l'entreprise pour les cotisations obligatoires relatives aux congés payés et au chômage-intempéries, atteste, conformément à l'article L.2141-2 du code de la commande publique, que l'entreprise est en situation régulière vis-à-vis de la caisse :

- en ce qui concerne les déclarations exigibles servant à l'assiette des cotisations de congés payés et des cotisations de chômage-intempéries,
- en ce qui concerne le paiement des dites cotisations exigibles à la date de délivrance de ce document.

Christelle BOULAY-PORHIEL
Directrice Générale

Le présent certificat ne préjuge pas de l'exactitude des bases sur lesquelles il a été établi



Groupama

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

044-214400459-20230414-2023006-AU



AGENCE ALLAIRE
6 R DE LA LIBERATION
56350 ALLAIRE
Tél : 0299719338 (coût d'un appel local)

M SARL PARIS
8 RUE DE BRANCHELEUX
56350 ALLAIRE

Vos références
N° client / identifiant internet : 06503161
N° souscripteur : 06211474T
N° contrat : 062114744000

N° SIRET/SIREN : 34039421200021

**Assurance Responsabilité Civile Professionnelle
Hors responsabilité Décennale**

VOUS (SOUSCRIPTEUR) :

SARL PARIS

L'ASSUREUR CI-DESSOUS DENOMME :

GROUPAMA LOIRE-BRETAGNE

Atteste que vous êtes titulaire d'un contrat d'assurance n° 062114744000 à effet du 18/09/2015, couvrant votre responsabilité civile professionnelle hors responsabilité décennale, pour la période de validité du 01/01/2023 au 31/12/2023.

Les garanties s'appliquent dans le cadre des activités professionnelles mentionnées ci-après :

CHARPENTIER BOIS HORS TRAITEMENT CURATIF DES BOIS

Charpente et structure en bois

Réalisation de charpentes, structures et ossatures à base de bois à l'exclusion des façades-rideaux.

Cette activité comprend les travaux accessoires ou complémentaires de :

- couverture, bardage, châssis divers, lorsque ceux-ci sont fixés directement à l'ossature,
- supports de couverture ou d'étanchéité,
- plafonds, faux plafonds, cloisons en bois et autres matériaux,
- planchers et parquets,
- isolation thermique et acoustique liées à l'ossature ou à la charpente,
- traitement préventif des bois,
- mise en oeuvre de matériaux ou de tous éléments métalliques concourant à l'édification, au renforcement ou à la stabilité des charpentes et escaliers.

Cette activité ne comprend pas le traitement curatif des bois.

Cette activité comprend les travaux accessoires ou complémentaires d'étanchéité limitée à 50 m2 par chantier.

Construction à ossatures bois hors activité de constructeur de maison individuelle (CMI)

Réalisation de l'ensemble des éléments en bois ou dérivé de bois.

Cette activité comprend les travaux accessoires ou complémentaires de :

- plafonds, faux plafonds, cloisons en bois et autres matériaux,
- menuiserie intérieure et extérieure,
- isolation thermique et acoustique,
- traitement préventif des bois,



Groupama

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

044-214400459-20230414-2023D06-AU



- mise en oeuvre de matériaux ou de tous éléments métalliques concourant à l'édification, au renforcement ou à la stabilité des charpentes et escaliers.

Cette activité ne comprend pas le traitement curatif des bois.

Cette activité comprend les travaux accessoires ou complémentaires d'étanchéité limitée à 50 m² par chantier.

MENUISIER INTÉRIEUR HORS TRAITEMENT CURATIF DES BOIS

Menuiseries intérieures

Réalisation de tout travaux de menuiserie intérieure, y compris leur revêtement de protection, quel que soit le matériau utilisé, pour les portes, murs, plafonds, faux plafonds, cloisons, planchers y compris surélevés, parquets y compris pour les sols sportifs, revêtements, escaliers et garde corps, stands d'expositions ou de fêtes, agencements et mobiliers.

Cette activité comprend les travaux de :

- mise en oeuvre des éléments de remplissage y compris les produits en résine ou en plastique et les polycarbonates,

- habillage et de liaisons intérieures et extérieures.

Ainsi que les travaux accessoires ou complémentaires de :

- vitrerie et de miroiterie,

- mise en oeuvre des matériaux ou produits contribuant à l'isolation thermique, acoustique et à la sécurité incendie,

- traitement préventif des bois.

Cette activité comprend la réalisation des travaux de second oeuvre nécessaires et destinés exclusivement à l'aménagement de : cuisines (à l'exclusion des cuisines industrielles ou de collectivités), et/ou de salles de bains.

Cette activité ne comprend pas le traitement curatif des bois.

MENUISIER EXTÉRIEUR HORS TRAITEMENT CURATIF DES BOIS

Menuiseries extérieures

Réalisation de menuiseries extérieures, y compris leur revêtement de protection, quel que soit le matériau utilisé à l'exclusion des fenêtres de toit et de façades-rideaux.

Cette activité comprend les travaux de :

- mise en oeuvre des éléments de remplissage y compris les produits en résine ou en plastique et les polycarbonates,

- calfeutrement sur chantier des joints de menuiserie,

- mise en oeuvre des fermetures et de protections solaires intégrées ou non,

- d'habillage et liaisons intérieures et extérieures.

Ainsi que les travaux accessoires ou complémentaires de :

- vitrerie et de miroiterie,

- alimentations, commandes et branchements électriques éventuels,

- mise en oeuvre des matériaux ou produits contribuant à l'isolation thermique, acoustique, et à la sécurité incendie,

- traitement préventif des bois.

Cette activité ne comprend pas le traitement curatif des bois

SPÉCIALISTE DE L'ISOLATION

Isolation thermique - acoustique

Réalisation, y compris leurs revêtements et menuiseries, de :

- isolation thermique intérieure de murs, parois, sols, plafonds et toitures de tous ouvrages,

- isolation et traitement acoustique intérieurs par la mise en oeuvre de matières ou matériaux adaptés,

- calorifugeage des circuits, tuyauteries et appareils.

ISOLATION THERMIQUE PAR L'EXTÉRIEUR

Réalisation des travaux d'isolation par l'extérieur quelle que soit la technique utilisée.

Cette activité comprend l'intégration de tous produits, matériels et accessoires contribuant à la ventilation et fermetures associées.

Ces activités sont réalisées dans le cadre de marchés d'entreprise : en tant que locateur d'ouvrage ou sous-traitant, l'assuré est titulaire d'un marché de travaux qu'il exécute lui-même ou avec son propre personnel, et pour lequel il peut accessoirement faire appel à des sous-traitants sauf pour les métiers : étancheur, démolisseur, piscinier, installateur d'échafaudage, spécialiste du traitement de l'amiante.

Groupama Loire Bretagne - Casse Régionale d'Assurances Mutuelles Agréées (Bre) de la Loire
Adresse postale : Groupama Loire Bretagne - Souscription IARD - TSA 69017 - 49412 Rennes CEDEX 9
groupama.fr

Entreprise au capital de 21 600 000 € - N° SIRET : 511 901 000 0001 - RCS Rennes
Entreprise au capital de 21 600 000 € - N° SIRET : 511 901 000 0001 - RCS Rennes

02 99
30 90 80



Groupama



AGENCE ALLAIRE
6 R DE LA LIBERATION
56350 ALLAIRE
Tél : 0299719338 (coût d'un appel local)

M SARL PARIS
8 RUE DE BRANCHELEUX
56350 ALLAIRE

Vos références

N° client / identifiant internet : 06503161
N° souscripteur : 06211474T
N° contrat : 062114744000

Fait à Rennes, le 12/12/2022

Objet : Attestation d'assurance décennale

Cher(e) Sociétaire,

Nous avons le plaisir de vous remettre votre attestation d'assurance CONSTRUIRE valable pour la période indiquée sur le document.

L'attestation d'assurance de responsabilité décennale obligatoire comporte l'ensemble des mentions et informations devant désormais figurer obligatoirement sur ce type d'attestation, et notamment les activités couvertes dans votre contrat, conformément à la nouvelle réglementation prévue par l'arrêté ministériel du 5 janvier 2016 (Journal Officiel du 13/01/2016).

Par conséquent, elle vous permet de satisfaire en toute confiance à votre obligation de justifier de la souscription de l'assurance de responsabilité décennale, sans avoir à nous demander la délivrance d'une attestation spécifique à chacun de vos chantiers, à condition que :

- le ou les métiers, travaux et techniques que vous réalisez effectivement correspondent bien à ceux que vous avez déclarés dans le cadre de la souscription de votre contrat d'assurance,
- et que le coût global du chantier, dans le cadre duquel vous intervenez (ou intervendrez), ne dépasse pas quinze millions d'euros hors taxes (ensemble des travaux tous corps d'état et honoraires).

Si vous constatez que les informations mentionnées sur l'attestation ne sont plus conformes à votre activité actuelle, nous vous invitons à vous rapprocher très rapidement de votre conseiller GROUPAMA afin de mettre à jour votre contrat.

De même, si vous intervenez dans le cadre d'un chantier dont le coût global dépasse quinze millions d'euros, prenez contact avec votre conseiller Groupama qui vous précisera également les modalités de délivrance d'une attestation spécifique à ce chantier.

Restant à votre écoute, nous vous prions de recevoir, Cher(e) Sociétaire, nos salutations distinguées.

LE DORZE FABIENNE
Votre conseiller Assurances et Banque

BON A SAVOIR !

Vous devez désormais justifier à chaque devis et facture que vous êtes bien couvert par un contrat d'assurance pour votre responsabilité décennale. Vous trouverez au dos de la présente lettre un récapitulatif des différents textes légaux en la matière.

GROUPAMA 100% AVEC LES PROS VOUS FACILITE LA VIE : à partir du site groupama.fr et depuis votre espace client vous pouvez, ou pourrez prochainement, télécharger et imprimer votre attestation d'assurance à tout moment.



Loi artisanat (Pinel) du 18/06/2014

Cette Loi impose aux professionnels du bâtiment de faire figurer sur leurs devis et factures notamment les coordonnées de leur assureur de responsabilité civile décennale obligatoire.

Pour plus d'information : Rendez-vous sur groupama.fr

L'attestation d'assurance de responsabilité civile décennale obligatoire doit être jointe aux devis et factures (outre les mentions de la loi Pinel visée ci-dessus).

- Loi consommation (Hamon) du 17/03/2014**
- Loi contre la concurrence déloyale du 10/07/2014**
- Loi croissance (Macron) du 06/08/2015**

Les attestations émises à partir du 01/07/2016, pour des chantiers ouverts postérieurement à cette date doivent comporter des informations et mentions imposées par la loi (n° de SIREN/SIRET, activités et techniques assurées, coût total maximum des chantiers auxquels participe l'assuré, montant de la garantie etc.).

Article L243-2 du Code des assurances

Les personnes soumises aux obligations prévues par les articles L241-1* à L242-1 du présent Code doivent justifier qu'elles ont satisfait auxdites obligations.

Les justifications prévues au premier alinéa, lorsqu'elles sont relatives aux obligations prévues par les articles L241-1* et L241-2*, prennent la forme d'attestations d'assurance jointes aux devis et factures des professionnels assurés. Un arrêté du ministre chargé de l'économie fixe un modèle d'attestation d'assurance comprenant des mentions minimales.**

Lorsqu'un acte intervenant avant l'expiration du délai de dix ans prévu à l'article 1792-4-1 du Code civil a pour effet de transférer la propriété ou la jouissance du bien, quelle que soit la nature du contrat destiné à conférer ces droits, à l'exception toutefois des baux à loyer, mention doit être faite dans le corps de l'acte ou en annexe de l'existence ou de l'absence des assurances mentionnées au premier alinéa du présent article. L'attestation d'assurance mentionnée au deuxième alinéa y est annexée.

* Ces articles visent l'assurance de la responsabilité décennale
** Arrêté du 5 janvier 2016 (journal officiel du 13/01/2016)

Article L241-1 du Code des assurances

Toute personne physique ou morale, dont la responsabilité décennale peut être engagée sur le fondement de la présomption établie par les articles 1792 et suivants du Code civil, doit être couverte par une assurance.

A l'ouverture de tout chantier, elle doit justifier qu'elle a souscrit un contrat d'assurance la couvrant pour cette responsabilité. **Tout candidat à l'obtention d'un marché public doit être en mesure de justifier qu'il a souscrit un contrat d'assurance le couvrant pour cette responsabilité.**

Tout contrat d'assurance souscrit en vertu du présent article est, nonobstant toute stipulation contraire, réputé comporter une clause assurant le maintien de la garantie pour la durée de la responsabilité décennale pesant sur la personne assujettie à l'obligation d'assurance.



Groupama

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

044-214400459-20230414-2023D06-AU



AGENCE ALLAIRE
6 R DE LA LIBERATION
56350 ALLAIRE
Tél : 0299719338 (coût d'un appel local)

M SARL PARIS
8 RUE DE BRANCHELEUX
56350 ALLAIRE

Vos références

N° client / identifiant internet : 06503161
N° souscripteur : 06211474T
N° contrat : 062114744000

N° SIRET/SIREN : 34039421200021

ATTESTATION

**Assurance Responsabilité Civile Décennale obligatoire
Pour les chantiers ouverts du 01/01/2023 au 31/12/2023**

VOUS (SOUSCRIPTEUR) :

SARL PARIS

L'ASSUREUR CI-DESSOUS DENOMME :

GROUPAMA LOIRE-BRETAGNE

Atteste que vous êtes titulaire d'un contrat d'assurance n° 062114744000 à effet du 18/09/2015, couvrant votre responsabilité de nature décennale pour la période de validité du 01/01/2023 au 31/12/2023.

**1. PÉRIMÈTRE DE LA GARANTIE DE RESPONSABILITÉ DÉCENNALE OBLIGATOIRE
ET DE LA GARANTIE DE RESPONSABILITÉ EN TANT QUE SOUS-TRAITANT
POUR DES DOMMAGES DE NATURE DÉCENNALE**

Les garanties objet de la présente attestation s'appliquent :

- aux activités professionnelles mentionnées ci-après :

CHARPENTIER BOIS HORS TRAITEMENT CURATIF DES BOIS

Charpente et structure en bois

Réalisation de charpentes, structures et ossatures à base de bois à l'exclusion des façades-rideaux.

Cette activité comprend les travaux accessoires ou complémentaires de :

- couverture, bardage, châssis divers, lorsque ceux-ci sont fixés directement à l'ossature,
- supports de couverture ou d'étanchéité,
- plafonds, faux plafonds, cloisons en bois et autres matériaux,
- planchers et parquets,
- isolation thermique et acoustique liées à l'ossature ou à la charpente,
- traitement préventif des bois,
- mise en oeuvre de matériaux ou de tous éléments métalliques concourant à l'édification, au renforcement ou à la stabilité des charpentes et escaliers.

Cette activité ne comprend pas le traitement curatif des bois.

Cette activité comprend les travaux accessoires ou complémentaires d'étanchéité limitée à 50 m2 par chantier.

Construction à ossatures bois hors activité de constructeur de maison individuelle (CMI)

Réalisation de l'ensemble des éléments en bois ou dérivé de bois.

Groupama Loire Bretagne - Casse Régionale d'Assurance des Mutuelles Agréées Bretagne Pays de la Loire
Adresse postale - Groupama Loire Bretagne - Souscription IARD - TSA 61112 - 49112 Rennes CEDEX 4
groupama.fr

02 99
30 90 80

Service client : 02 99 30 90 80 - 02 99 30 90 80 - 02 99 30 90 80 - 02 99 30 90 80 - 02 99 30 90 80
02 99 30 90 80 - 02 99 30 90 80 - 02 99 30 90 80 - 02 99 30 90 80 - 02 99 30 90 80



Groupama



Cette activité comprend les travaux accessoires ou complémentaires de :

- plafonds, faux plafonds, cloisons en bois et autres matériaux,
- menuiserie intérieure et extérieure,
- isolation thermique et acoustique,
- traitement préventif des bois,
- mise en oeuvre de matériaux ou de tous éléments métalliques concourant à l'édification, au renforcement ou à la stabilité des charpentes et escaliers.

Cette activité ne comprend pas le traitement curatif des bois.

Cette activité comprend les travaux accessoires ou complémentaires d'étanchéité limitée à 50 m² par chantier.

MENUISIER INTÉRIEUR HORS TRAITEMENT CURATIF DES BOIS

Menuiseries intérieures

Réalisation de tout travaux de menuiserie intérieure, y compris leur revêtement de protection, quel que soit le matériau utilisé, pour les portes, murs, plafonds, faux plafonds, cloisons, planchers y compris surélevés, parquets y compris pour les sols sportifs, revêtements, escaliers et garde corps, stands d'expositions ou de fêtes, agencements et mobiliers.

Cette activité comprend les travaux de :

- mise en oeuvre des éléments de remplissage y compris les produits en résine ou en plastique et les polycarbonates,
- habillage et de liaisons intérieures et extérieures.

Ainsi que les travaux accessoires ou complémentaires de :

- vitrerie et de miroiterie,
- mise en oeuvre des matériaux ou produits contribuant à l'isolation thermique, acoustique et à la sécurité incendie,
- traitement préventif des bois.

Cette activité comprend la réalisation des travaux de second oeuvre nécessaires et destinés exclusivement à l'aménagement de : cuisines (à l'exclusion des cuisines industrielles ou de collectivités), et/ou de salles de bains.

Cette activité ne comprend pas le traitement curatif des bois.

MENUISIER EXTÉRIEUR HORS TRAITEMENT CURATIF DES BOIS

Menuiseries extérieures

Réalisation de menuiseries extérieures, y compris leur revêtement de protection, quel que soit le matériau utilisé à l'exclusion des fenêtres de toit et de façades-rideaux.

Cette activité comprend les travaux de :

- mise en oeuvre des éléments de remplissage y compris les produits en résine ou en plastique et les polycarbonates,
- calfeutrement sur chantier des joints de menuiserie,
- mise en oeuvre des fermetures et de protections solaires intégrées ou non,
- d'habillage et liaisons intérieures et extérieures.

Ainsi que les travaux accessoires ou complémentaires de :

- vitrerie et de miroiterie,
- alimentations, commandes et branchements électriques éventuels,
- mise en oeuvre des matériaux ou produits contribuant à l'isolation thermique, acoustique, et à la sécurité incendie,
- traitement préventif des bois.

Cette activité ne comprend pas le traitement curatif des bois

SPÉCIALISTE DE L'ISOLATION

Isolation thermique - acoustique

Réalisation, y compris leurs revêtements et menuiseries, de :

- isolation thermique intérieure de murs, parois, sols, plafonds et toitures de tous ouvrages,
- isolation et traitement acoustique intérieurs par la mise en oeuvre de matières ou matériaux adaptés,
- calorifugeage des circuits, tuyauteries et appareils.

ISOLATION THERMIQUE PAR L'EXTÉRIEUR

Réalisation des travaux d'isolation par l'extérieur quelle que soit la technique utilisée.



Cette activité comprend l'intégration de tous produits, matériels et accessoires contribuant à la ventilation et fermetures associées.

Ces activités sont réalisées dans le cadre de marchés d'entreprise : en tant que locateur d'ouvrage ou sous-traitant, l'assuré est titulaire d'un marché de travaux qu'il exécute lui-même ou avec son propre personnel, et pour lequel il peut accessoirement faire appel à des sous-traitants sauf pour les métiers : étancheur, démolisseur, piscinier, installateur d'échafaudage, spécialiste du traitement de l'amiante.

Les travaux accessoires ou complémentaires compris le cas échéant dans la définition des métiers ne doivent en aucun cas faire l'objet d'un marché de travaux à part entière. À défaut, ces travaux seront réputés non garantis.

- aux travaux ayant fait l'objet d'une ouverture de chantier pendant la période de validité mentionnée ci-dessus. L'ouverture de chantier est définie à l'annexe I de l'article A243-1 du Code des assurances.
- aux travaux réalisés dans un département de France métropolitaine ou d'outre-mer.
- aux chantiers dont le coût total de construction HT, tous corps d'état, y compris honoraires, déclaré par le maître d'ouvrage n'est pas supérieur à 15 millions d'euros.

Pour tout chantier d'un coût total supérieur à 15 millions d'euros HT, la souscription d'un Contrat Collectif de Responsabilité Décennale (CCRD) est vivement recommandée.

• aux travaux, produits et procédés de construction suivants :

- travaux de construction répondant à une norme homologuée (NF DTU ou NF EN), à des règles professionnelles acceptées par la C2P (Les Règles professionnelles acceptées par la C2P - Commission « Prévention Produits mis en œuvre » de l'Agence Qualité Construction - sont listées à l'annexe 2 de la publication semestrielle de la C2P et consultables sur le site de l'Agence Qualité Construction www.qualiteconstruction.com), ou à des recommandations professionnelles du programme RAGE 2012 non mises en observation par la C2P (Ces recommandations professionnelles «Règles de l'Art Grenelle Environnement 2012» sont consultables sur le site du programme www.reglesdelart-grenelle-environnement-2012.fr).
- procédés ou produits faisant l'objet au jour de la passation du marché :
- d'un Agrément Technique Européen (ATE) en cours de validité ou d'une Évaluation Technique Européenne (ETE) bénéficiant d'un Document Technique d'Application (DTA), ou d'un Avis Technique (ATec), valides et non mis en observation par la C2P (Les communiqués de la C2P sont accessibles sur le site de l'AQC www.qualiteconstruction.com),
- d'une Appréciation Technique d'Expérimentation (ATEX) avec avis favorable,
- d'un Pass'innovation «vert» en cours de validité.

Dans le cas où les travaux réalisés ne répondent pas aux caractéristiques énoncées ci-dessus, l'assuré en informe l'assureur.



Groupama



2. ASSURANCE DE RESPONSABILITÉ DÉCENNALE OBLIGATOIRE

Nature, durée et maintien de la garantie	Montant de la garantie
<p>Nature de la garantie Le contrat garantit la responsabilité décennale de l'assuré instaurée par les articles 1792 et suivants du Code civil, dans le cadre et les limites prévus par les dispositions des articles L241-1 et L241-2 du Code des assurances relatives à l'obligation d'assurance, et pour des travaux de construction d'ouvrages qui y sont soumis, au regard de l'article L243-1-1 du même code. La garantie couvre les travaux de réparation, notamment en cas de remplacement des ouvrages, qui comprennent également les travaux de démolition, déblaiement, dépose ou de démontage éventuellement nécessaires.</p> <p>Durée et maintien de la garantie La garantie s'applique pour la durée de la responsabilité décennale pesant sur l'assuré en vertu des articles 1792 et suivants du Code civil. Elle est maintenue dans tous les cas pour la même durée.</p>	<ul style="list-style-type: none"> • En habitation : Le montant de la garantie couvre le coût des travaux de réparation des dommages à l'ouvrage.
	<ul style="list-style-type: none"> • Hors habitation : Le montant de la garantie couvre le coût des travaux de réparation des dommages à l'ouvrage dans la limite du coût total de construction déclaré par le maître d'ouvrage et sans pouvoir être supérieur au montant prévu au I de l'article R243-3 du Code des assurances.
	<ul style="list-style-type: none"> • En présence d'un CCRD : Lorsqu'un Contrat Collectif de Responsabilité Décennale (CCRD) est souscrit au bénéfice de l'assuré, le montant de la garantie est égal au montant de la franchise absolue stipulée par ledit contrat collectif.



Groupama



3. GARANTIE DE RESPONSABILITÉ EN TANT QUE SOUS-TRAITANT POUR DES DOMMAGES DE NATURE DÉCENNALE

Nature, durée et maintien de la garantie	Montant de la garantie
<p>Nature de la garantie Cette garantie couvre le paiement des travaux de réparation des dommages de la nature de ceux visés aux articles 1792 et 1792-2 du Code civil et apparus après réception, lorsque la responsabilité de l'assuré est engagée du fait des travaux de construction d'ouvrages soumis à l'obligation d'assurance, qu'il a réalisés en qualité de sous-traitant.</p> <p>Durée et maintien de la garantie Cette garantie est accordée, conformément à l'article 1792-4-2 du Code civil, pour une durée ferme de dix ans à compter de la réception.</p>	<p>Par sinistre dans la limite du capital mentionné au Tableau des montants de garanties et des franchises du contrat ci-dessus référencé</p>

La présente attestation a été délivrée sur la demande de l'assuré pour servir et valoir ce que de droit.

Elle ne peut engager l'assureur en dehors des limites précisées par les clauses et conditions du contrat auquel elle se réfère. En outre, toute adjonction ou modification matérielle du texte de l'attestation entraîne la nullité de cette dernière.

Fait à Rennes, le 12/12/2022

Pour la Caisse Locale, par délégation :
le Directeur Général de la Caisse Régionale,
Le Directeur Général,

Allaire, le 20 Mars 2023

Nicolas NAFTALSKI
Nicolas NAFTALSKI

SARL - PARIS

330 rue de Brandebourg - 35100 ALLAIRE
FR 35 2002 1700000001506000
www.parisgroupama.fr
Tél. 330 461 11 11



Menuiserie Bois – PVC – Alu
330 rue de Brancheleux – BP 15
56350 ALLAIRE
Tél. : 02 99 71 81 00
Mail : sarl.paris.joel@wanadoo.fr
Sarl au capital de 150 000 Euros
Siret : 340 394 212 000 21

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

044-214400459-20230414-2023D06-AU

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 14/04/2023

Affichage : 14/04/2023

Organigramme de la SARL PARIS (depuis plus de 3 ans)

- M. Joël PARIS – Gérant de la SARL PARIS :
 - les études CCTP
 - le suivi de chantier et se rend aux réunions de chantier
 - la passation des commandes de matériaux
 - l'organisation du Personnel sur les chantiers

* Brigitte RICHARD
Administrative, comptable et commerciale

* Jean-Yves BENOIT
Menuisier qualifié – Chef d'équipe

* Joël JOUNIER - Menuisier qualifié

* Erwan RICHARD - Menuisier qualifié

Allaire, Le 20 mars 2023

SARL PARIS

330 rue de Brancheleux - 56350 ALLAIRE
Tél : 02 99 71 81 00 - Capital 150 000 €
Mail : sarl.paris.joel@wanadoo.fr
Siret : 340 394 212 000 21



Menuiserie Bois – PVC – Alu
 330 rue de Brancheleux – BP 15
 56350 ALLAIRE
 Tél. : 02 99 71 81 00
 Mail : sarl.paris.joel@wanadoo.fr
 Sarl au capital de 150 000 Euros
 Siret : 340 394 212 000 21

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

044-214400459-20230414-2023D06-AU

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 14/04/2023

Affichage : 14/04/2023

LISTE DES RÉFÉRENCES
(au cours des 5 dernières années)

Nature de la prestation	Réhabilitation et Extension de la Médiathèque-Garderie		
	Lot N°06 : Menuiserie		
	ST-JUST 35550		
Nom ou dénomination du Client	MAIRIE de ST-JUST		
	ST-JUST 35550		
Montant H.T.	49 629	Marché réceptionné en :	10/2022
Affaire suivie par	EON Architecture PLELAN LE GRAND	Téléphone	02 99 06 92 43

Nature de la prestation	Reconstruction de la PISCINE plein air		
	Lot N°07 : Menuiseries Intérieures Bois		
	GUENROUËT 44530		
Nom ou dénomination du Client	Com.Com.de Pont-Château – St-Gildas-des-Bois		
	PONT-CHÂTEAU 44160		
Montant H.T.	26161	Marché réceptionné en :	10/2022
Affaire suivie par	ELEMENT Architecture RENNES	Téléphone	02 99 26 33 26

Nature de la prestation	Construction d'un ALSH		
	<i>Lot N°08 : Menuiseries Intérieures, Equipements Stratifié</i>		
	NOZAY 44170		
Nom ou dénomination du Client	MAIRIE de NOZAY		
	NOZAY 44170		
Montant H.T.	77 090	Marché réceptionné en :	10/2022
Affaire suivie par	Atelier DAUBAS NOZAY	Téléphone	02 40 79 49 49

Nature de la prestation	Réhabilitation des BUREAUX REDON		
	<i>Lot N°06 : Menuiseries Intérieures</i>		
	REDON 35600		
Nom ou dénomination du Client	ADAPEI35		
	RENNES 35000		
Montant H.T.	30 137	Marché réceptionné en :	09/2022
Affaire suivie par	Cab. BURGAUD Nivillac	Téléphone	02.99.90.63.75.

Nature de la prestation	Construction d'un CREMATORIUM		
	<i>Lot N°05 : Menuiseries Extérieures</i>		
	<i>Lot N°07 : Menuiseries Intérieures</i>		
	<i>Lot N°08 : Murs Mobiles</i>		
	ALLAIRE 56350		
Nom ou dénomination du Client	ELYSIO INVEST		
	ST-HERBLAIN 44800		
Montant H.T.	99 841	Marché réceptionné en :	09/2022
Affaire suivie par	AP2A Challans	Téléphone	02 51 35 42 51

Nature de la prestation	Extension du Foyer de Vie Ty Coueslé		
	<i>Lot N°08 : Menuiseries Intérieures</i>		
	ALLAIRE 56350		
Accusé certifié exécutoire			
Réception par le préfet : 14/04/2023			
Affichage : 14/04/2023			
Nom ou dénomination du Client	EHPAD Les Ajoncs d'Or		
	ALLAIRE 56350		
Montant H.T.	31600	Marché réceptionné en :	05/2022
Affaire suivie par	HEXAGONE Atelier SERPIN QUESTEMBERT	Téléphone	02.97.26.52.43

Nature de la prestation	Construction de la Résidence ECUME DE MER		
	<i>Lot N°09 : Menuiseries Bois</i>		
	ARZON 56640		
Nom ou dénomination du Client	SCCV L'ECUME DE MER		
	VANNES 56000		
Montant H.T.	73500 €	Marché réceptionné en :	12/2021
Affaire suivie par	ALINEA VANNES	Téléphone	02.97.63.31.82

Nature de la prestation	Construction d'une Salle Polyvalente		
	<i>Lot N°08 : Menuiseries Bois</i>		
	ST-JEAN BREVELAY 56250		
Nom ou dénomination du Client	MAIRIE de ST-JEAN BREVELAY		
	ST-JEAN BREVELAY 56250		
Montant H.T.	29 685 €	Marché réceptionné en :	12/2021
Affaire suivie par	Cab. BLÉHER Plumelec	Téléphone	02.97.42.21.44

Nature de la prestation	Rénovation d'un Bât en Aménagement de Bureaux		
	<i>Lot Menuiseries Intérieures / Lot Cloisons sèches</i>		
	REDON 35600		
Nom ou dénomination du Client	Association d'Entraide aux Enfants éprouvés		
	RIEUX 56350		
Montant H.T.	49 000 €	Marché réceptionné en :	11/2021
Affaire suivie par	Les Logis de la Vilaine ALLAIRE	Téléphone	02.99.72.20.07

Accusé certifié exécutoire

Régime de l'Affichage Public 14/04/2023

Affichage : 14/04/2023

Nature de la prestation	Réaménagement du Pôle Enfance – Multi-accueil		
	<i>Lot N°04 : Menuiseries Intérieures Bois</i>		
	GUEMENE-PENFAO 44290		
Nom ou dénomination du Client	MAIRIE de GUEMENE-PENFAO		
	GUEMENE-PENFAO 44290		
Montant H.T.	12 826 €	Marché réceptionné en :	11/2021
Affaire suivie par	A PROPOS Architecture	Téléphone	02.41.75.29.80

Nature de la prestation	Aménagement du Pôle Enfance		
	<i>Lot N°06 : Menuiseries Bois</i>		
	RENAC 35660		
Nom ou dénomination du Client	MARIE de RENAC		
	RENAC 35660		
Montant H.T.	60 295 €	Marché réceptionné en :	11/2021
Affaire suivie par	PI'ERRES Associées Mme I. PERELLO Redon	Téléphone	02.99.72.50.27

Nature de la prestation	Création d'un Pôle Santé et 1 Logement		
	<i>Lot N°06 : Menuiseries Bois</i>		
	SULNIAC 56250		
Nom ou dénomination du Client	MAIRIE de SULNIAC		
	SULNIAC 56250		
Montant H.T.	28 815 €	Marché réceptionné en :	10/2021
Affaire suivie par	Cab. BLÉHER Plumelec	Téléphone	02.97.42.21.44.

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 14/04/2023

Affichage : 14/04/2023

Nature de la prestation	Construction d'un Pôle Enfance – Restaurant scolaire		
	<i>Lot N°05 : Menuiseries Intérieures</i>		
	VAY 44170		
Nom ou dénomination du Client	MAIRIE de VAY		
	VAY 44170		
Montant H.T.	32 755 €	Marché réceptionné en :	03/2021
Affaire suivie par	GAUTIER Architecte Rennes	Téléphone	02.30.02.18.90

Nature de la prestation	Extension et mise aux normes de la Maison du Temps Libre		
	<i>Lot N°07 : Menuiseries Intérieures Bois</i>		
	ALLAIRE 56350		
Nom ou dénomination du Client	MAIRIE d'ALLAIRE		
	ALLAIRE 56350		
Montant H.T.	125 148 €	Marché réceptionné en :	03/2021
Affaire suivie par	MICHOT Architectes Rennes	Téléphone	02.99.35.03.98

Nature de la prestation	Transformation du Restaurant en 4 hébergements		
	REDON MAPAR		
	Lot N°02 : Menuiseries Intérieures		
REDON 35600			
Nom ou dénomination du Client	SA HLM LES FOYERS		
	RENNES 35000		
Montant H.T.	14 180 €	Marché réceptionné en :	01/2021
Affaire suivie par	Agence C Architecture Plélan-Le-Grand	Téléphone	02.99.06.86.03

Nature de la prestation	Construction d'une Base Nautique		
	Lot N°10 : Menuiseries Intérieures		
	ST-NICOLAS-DE-REDON 44460		
Nom ou dénomination du Client	REDON Agglomération		
	REDON 35600		
Montant H.T.	43 192 €	Marché réceptionné en :	12/2020
Affaire suivie par	NOMADE Architectes Vannes	Téléphone	02.97.47.03.37

Nature de la prestation	Rénovation et extension de la Médiathèque		
	Lot N°08 : Menuiseries Intérieures Bois		
	BAINS-SUR-OUST 35600		
Nom ou dénomination du Client	MAIRIE de BAINS-SUR-OUST		
	BAINS-SUR-OUST 35600		
Montant H.T.	71 062 €	Marché réceptionné en :	12/2020
Affaire suivie par	Atelier du Canal Rennes	Téléphone	02.99.22.78.00.

Nature de la prestation	Réhabilitation d'un Bâtiment en Maison de Santé, Centre de Soins et 1 Commerce		
	<i>Lot N°07 : Menuiseries Intérieures</i>		
	ALLAIRE 56350		
Nom ou dénomination du Client	MAIRIE d'ALLAIRE		
	ALLAIRE 56350		
Montant H.T.	113 149 €	Marché réceptionné en :	10/2020
Affaire suivie par	BURGAUD Architectes Nivillac	Téléphone	02.99.90.63.75.

Nature de la prestation	Réhabilitation et extension de la Mairie de Pipriac		
	<i>Lot N°06 : Menuiseries Intérieures</i>		
	PIPRIAC 35550		
Nom ou dénomination du Client	MAIRIE de PIPRIAC		
	PIPRIAC 35550		
Montant H.T.	88 608 €	Marché réceptionné en :	09/2020
Affaire suivie par	Cab. GAUTIER Rennes	Téléphone	02.30.02.18.90.

Nature de la prestation	Construction d'un Bâtiment		
	<i>Lot N°10 : Menuiseries Intérieures</i>		
	STE-MARIE-DE-REDON 35600		
Nom ou dénomination du Client	SARL TRANSPORTS GAUTIER		
	STE-MARIE-DE-REDON 35600		
Montant H.T.	26 578 €	Marché réceptionné en :	07/2020
Affaire suivie par	Cab. LA FABRIK Redon	Téléphone	02.99.72.24.01.

Nature de la prestation	Réhabilitation d'un ancien Bâtiment industriel en Hôtel d'Entreprises		
	<i>Lot N°08 : Menuiseries Intérieures</i>		
	REDON 35600		
Nom ou dénomination du Client	REDON Agglomération Bretagne Sud		
	REDON 35600		
Montant H.T.	21 432 €	Marché réceptionné en :	03/2020
Affaire suivie par	GALLET Architecte Carquefou	Téléphone	02.40.49.51.97.

Nature de la prestation	Requalification d'Espaces Culturels		
	<i>Lot N°06 : Menuiseries Intérieures</i>		
	FÉGRÉAC 44460		
Nom ou dénomination du Client	MAIRIE de FÉGRÉAC		
	FÉGRÉAC 44460		
Montant H.T.	134 649 €	Marché réceptionné en :	11/2019
Affaire suivie par	Cab. GAUTIER Rennes	Téléphone	02.30.02.18.90.

Nature de la prestation	Réhabilitation du Centre Technique Municipal		
	<i>Lot N°10 : Menuiseries Intérieures</i>		
	REDON 35600		
Nom ou dénomination du Client	MAIRIE de REDON		
	REDON 35600		
Montant H.T.	26 289 €	Marché réceptionné en :	11/2019
Affaire suivie par	Cab. DELLA VALLE Redon	Téléphone	02.99.72.55.85.

Nature de la prestation	Construction d'une Ecole Maternelle		
	<i>Lot N°07 : Menuiseries Intérieures Bois</i>		
	GUÉMENÉ-PENFAO 44290		
Nom ou dénomination du Client	MAIRIE de GUÉMENÉ-PENFAO		
	GUÉMENÉ-PENFAO 44290		
Montant H.T.	123 866 €	Marché réceptionné en :	10/2019
Affaire suivie par	Cab. A PROPOS D'ARCHITECTURE Nantes	Téléphone	02.41.75.29.80.

Nature de la prestation	Construction d'une Salle Festive		
	<i>Lot N°09 : Menuiseries Intérieures Bois</i>		
	ST-JOACHIM 44720		
Nom ou dénomination du Client	MAIRIE de ST-JOACHIM		
	ST-JOACHIM 44720		
Montant H.T.	42 996 €	Marché réceptionné en :	09/2019
Affaire suivie par	Horizon Vertical Architectes Vannes	Téléphone	02.97.42.42.01.

Nature de la prestation	Extension et Rénovation de la Salle de sports de Quéral		
	<i>Lot N°08 : Menuiseries Bois</i>		
	PONT-CHÂTEAU 44160		
Nom ou dénomination du Client	Communauté de Communes de PONT-CHÂTEAU		
	PONT-CHÂTEAU 44160 – Mme BAUDRY		
Montant H.T.	142 546 €	Marché réceptionné en :	09/2019
Affaire suivie par	Cab. GORY La Gacilly	Téléphone	02.99.08.11.02.

Nature de la prestation	Extension et Restructuration de l'Ecole Nicolas Hulot		
	Lot N°8 : Menuiseries Intérieures		
	LE GUERNO 56190		
Nom ou dénomination du Client	FONDATION DE FRANCE		
	PARC DE BRANFÈRÉ – LE GUERNO - MUZILLAC 56190		
Montant H.T.	206 120 €	Marché réceptionné en :	05/2019
Affaire suivie par	M. MORIN Construction Architectes Paris	Téléphone	01.42.71.40.89.

Nature de la prestation	Extension et Restructuration de la Salle des sports		
	Lot N°05 : Menuiseries Extérieures Alu		
	Lot N°06 : Menuiseries Intérieures Bois		
ALLAIRE 56350			
Nom ou dénomination du Client	MAIRIE		
	ALLAIRE 44530		
Montant H.T.	32 098 €	Marché réceptionné en :	12/2018
Affaire suivie par	Cab. GORY La Gacilly	Téléphone	02.99.08.11.02.

Nature de la prestation	Construction d'une Maison Assistantes Maternelles		
	Lot N°06 : Menuiseries Bois		
	SIXT-SUR-AFF 35550		
Nom ou dénomination du Client	MAIRIE DE SIXT-SUR-AFF		
	SIXT-SUR-AFF 35550		
Montant H.T.	35 369 €	Marché réceptionné en :	10/2018
Affaire suivie par	Cab. GORY La Gacilly	Téléphone	02.99.08.11.02.

Allaire, le 20 mars 2023

SARL PARIS

330 rue de Brancheleux - 56350 ALLAIRE

BP 15 - 02 99 71 81 00 - Capital 150 000 €

Mail : sarl.paris@wanadoo.fr

Site : 02 99 71 81 00



Menuiserie Bois – PVC – Alu
330 rue de Brancheleux – BP 15
56350 ALLAIRE
Tél. : 02 99 71 81 00
Mail : sarl.paris.joel@wanadoo.fr
Sarl au capital de 150 000 Euros
Siret : 340 394 212 000 21

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

044-214400459-20230414-2023D06-AU

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 14/04/2023

Affichage : 14/04/2023

LISTE DU MATERIEL

ELECTRO-PORTATIF :

- | | |
|--|-------------------------|
| - Perceuses | BOSCH – WURTH -- MAKITA |
| - Perforateurs | HILTI |
| - Visseuses | FEIN – MAKITA – HILTI |
| - Rabots | MAKITA – HITACHI |
| - Ponceuses | MAKITA |
| - Défonceuses | MAKITA – SCHEER |
| - Aspirateur | SIDAMO |
| - Meules | BOSCH |
| - Scies à coupe | ELU |
| - Etabli roulant | MACC |
| - Echafaudage roulant | COMABI |
| - Escabeau plate forme | MACC |
| - Prolongateur et enrouleur électrique | |
| - Baladeuse – projecteur 500 w | |
| - Echafaudage fixe | ALTRAD - MEFRAN |

ATELIER :

- Scie à ruban
- Raboteuse
- Dégauchisseuse
- Tenonneuse
- Toupies
- Scies radiales
- Scie à panneaux
- Moulurière WEINING
- Plaqueuse de chants
- Ponceuses bande large et bande longue
- Mortaiseuse chaîne et bédane
- Presse hydraulique
- Perceuse Multibroche

ROULANT :

Camions : 1 PEUGEOT Boxer Benne
1 OPEL Movano
1 VOLKSWAGEN LT 35
1 RENAULT Master
1 NISSAN Primastar

Chariot élévateur : MANITOU

Allaire, le 20 mars 2023

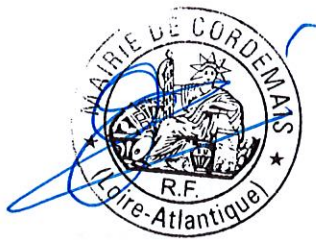
SARL PARIS

330 rue de Brancheleux - 56350 ALLAIRE

BP 15 - Tél 52 71 81 00 - Capital 150 000 €

Mail : paris.joel@wanadoo.fr

Tél : 02 98 394 212 000 211



Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

044-214400459-20230414-2023D06-AU

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 14/04/2023

Affichage : 14/04/2023

MINISTÈRE DE L'ÉCONOMIE ET DES FINANCES
Direction des Affaires Juridiques

MARCHES PUBLICS

DC1

LETTRE DE CANDIDATURE

DESIGNATION DU MANDATAIRE PAR SES CO-TRAITANTS¹

Le formulaire DC1 est un modèle de lettre de candidature, qui peut être utilisé par les candidats aux marchés publics (marchés ou accords-cadres) pour présenter leur candidature.

En cas d'allotissement, ce document peut être commun à plusieurs lots.

En cas de candidature groupée, chaque membre du groupement renseigne le formulaire, et produit les renseignements ou documents demandés par l'acheteur (formulaire DC2).

A - Identification de l'acheteur

Mairie de Cordemais

4 Avenue des Quatre Vents

44360 CORDEMAIS

Tél : 0240869737

B - Objet de la consultation

TRAVAUX DE RÉHABILITATION ET EXTENSION DE LA MAIRIE DE CORDEMAIS N° 2023-03 11 LOTS RELANCE DES LOTS 2 « COUVERTURE-ÉTANCHÉITÉ » ET 4 « MENUISERIES INTÉRIEURES » de la procédure N°2022-10

C - Objet de la candidature

(Cocher la case correspondante.)

La candidature est présentée :

pour tous les lots de la procédure de passation du marché public ;

pour le lot n°... 2B étanchéité ou les lots n°..... de la procédure de passation du marché public
(en cas d'allotissement ; si les lots n'ont pas été numérotés, indiquer ci-dessous l'intitulé du ou des lots tels qu'ils figurent dans l'avis d'appel à la concurrence ou l'invitation à confirmer l'intérêt).

D - Présentation du candidat

(Cocher la case correspondante.)

Le candidat se présente seul :

[Indiquer le nom commercial et la dénomination sociale du candidat individuel, les adresses de son établissement et de son siège social (si elle est différente de celle de l'établissement), son adresse électronique, ses numéros de téléphone et de télécopie et son numéro SIRET ; à défaut, un numéro d'identification européen ou international ou propre au pays d'origine du candidat issu d'un répertoire figurant dans la liste des ICD.]

■ Nom commercial et dénomination sociale de l'unité ou de l'établissement qui exécutera la prestation :

PRO TECH TOIT SAS – Alto

¹ Formulaire non obligatoire disponible, avec sa notice explicative, sur le site du ministère chargé de l'économie.

■ Adresses postale et du siège social (si elle est différente de l'adresse postale)
32 rue Baptiste MARCET 44570 TRIGNAC

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 14/04/2023
Affichage : 14/04/2023

■ Adresse électronique :
Contact44@alto-groupe.fr

■ Numéros de téléphone et de télécopie :
02 40 11 78 76 / 02 40 11 76 52

■ Numéro SIRET, à défaut, un numéro d'identification européen ou international ou propre au pays d'origine de l'opérateur économique issu d'un répertoire figurant dans la liste des ICD :
813 719 481 00018

Le candidat est un groupement d'entreprises :

conjoint OU solidaire

En cas de groupement conjoint, le mandataire est solidaire :

Non OU Oui

E - Identification des membres du groupement et répartition des prestations

(Tous les membres du groupement remplissent le tableau ci-dessous. En cas de groupement conjoint, les membres du groupement indiquent également dans ce tableau la répartition des prestations que chacun d'entre eux s'engage à réaliser. Ajouter autant de lignes que nécessaires.)

N° du Lot	Nom commercial et dénomination sociale, adresse de l'établissement (*), adresse électronique, numéros de téléphone et de télécopie, numéro SIRET des membres du groupement (***)	Prestations exécutées par les membres du groupement (**)

(*) Préciser l'adresse du siège social du membre du groupement si elle est différente de celle de l'établissement.

(**) Pour les groupements conjoints. Lorsque la candidature est présentée sous forme de groupement solidaire, le renseignement de cette rubrique est inutile.

(**) A défaut, un numéro d'identification européen ou international ou propre au pays d'origine du candidat issu d'un répertoire figurant dans la liste des ICD.

Accusé de réception du Ministère de l'Intérieur

044-214400459-20230414-2023D06-AU

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 14/04/2023
à 10h04

F - Engagements du candidat individuel ou de chaque membre du groupement

F1 – Exclusions de la procédure

Le candidat individuel, ou chaque membre du groupement, déclare sur l'honneur ne pas entrer dans l'un des cas d'exclusion prévus aux articles L. 2141-1 à L. 2141-5 ou aux articles L. 2141-7 à L. 2141-10 du code de la commande publique (*);

Afin d'attester que le candidat individuel, ou chaque membre du groupement, n'est pas dans un de ces cas d'exclusion, cocher la case suivante :

(*) Lorsqu'un opérateur économique est, au cours de la procédure de passation d'un marché, placé dans l'un des cas d'exclusion mentionnés aux articles L. 2141-1 à L. 2141-5, aux articles L. 2141-7 à L. 2141-10 ou aux articles L. 2341-1 à L. 2341-3 du code de la commande publique, il informe sans délai l'acheteur de ce changement de situation.

F2 – Documents de preuve disponibles en ligne

Le cas échéant, adresse internet à laquelle les documents justificatifs et moyens de preuve sont accessibles directement et gratuitement, ainsi que l'ensemble des renseignements nécessaires pour y accéder :
(Si l'adresse et les renseignements sont identiques à ceux fournis plus haut se contenter de renvoyer à la rubrique concernée.)

- Adresse internet :

- Renseignements nécessaires pour y accéder :

F3 - Capacités

Le candidat individuel, ou les membres du groupement, produisent, aux fins de vérification de l'aptitude à exercer l'activité professionnelle, de la capacité économique et financière et des capacités techniques et professionnelles :
(Cocher la case correspondante.)

le formulaire DC2.

les documents établissant ses capacités, tels que demandés dans les documents de la consultation (*).

(*) **Attention**, les candidats ne sont tenus de fournir que des informations ; dans ce cas, s'ils peuvent décider de fournir les documents de preuve de la satisfaction aux conditions de participation au stade de la candidature, ils n'y sont en aucun cas tenus et l'acheteur ne peut juridiquement les y obliger.

G - Désignation du mandataire (en cas de groupement)

Les membres du groupement désignent le mandataire suivant :

[Indiquer le nom commercial et la dénomination sociale du mandataire, les adresses de son établissement et de son siège social (si elle est différente de celle de l'établissement), son adresse électronique, ses numéros de téléphone et de télécopie et son numéro SIRET ; à défaut, un numéro d'identification européen ou international ou propre au pays d'origine du candidat issu d'un répertoire figurant dans la liste des ICD.]

Nom commercial et dénomination sociale de l'unité ou de l'établissement qui exécutera la prestation :

Adresses postale et du siège social (si elle est différente de l'adresse postale) :

Adresse électronique :

Numéros de téléphone et de télécopie :

Numéro SIRET, à défaut, un numéro d'identification européen ou international ou propre au pays d'origine de l'opérateur économique issu d'un répertoire figurant dans la liste des ICD :

Le mandataire devra fournir, si le groupement est désigné attributaire, un document d'habilitation par les autres membres du groupement et précisant les conditions de cette habilitation.

Date de la dernière mise à jour : 01/04/2019.



MINISTÈRE DE L'ÉCONOMIE ET DES FINANCES
Direction des Affaires Juridiques

MARCHES PUBLICS

DC2

DECLARATION DU CANDIDAT INDIVIDUEL OU DU MEMBRE DU GROUPEMENT

Le formulaire DC2 est un modèle de déclaration qui peut être utilisé par les candidats aux marchés publics (marchés ou accords-cadres) à l'appui de leur candidature (formulaire DC1). En cas d'allotissement, ce document doit être fourni pour chacun des lots de la consultation. En cas de candidature groupée, il est rempli par chaque membre du groupement. En complément de sa lettre de candidature (formulaire DC1), le candidat individuel ou chacun des membres du groupement peut produire, en annexe du DC2, les éléments demandés par l'acheteur dans l'avis d'appel à la concurrence ou dans l'invitation à confirmer l'intérêt, ou en l'absence d'un tel avis ou d'une telle invitation, dans les documents de la consultation.

Il est rappelé le vocable de « marché public » recouvre également les accords-cadres s'exécutant par la conclusion de marchés subséquents ou par l'émission de bons de commande, les marchés subséquents, les marchés spécifiques conclus dans le cadre d'un système d'acquisition dynamique et les marchés de partenariat.

A - Identification de l'acheteur

pouvoir adjudicateur :

Mairie de Cordemais
4 Avenue des Quatre Vents
44360 CORDEMAIS
Tél : 0240869737

B - Objet du marché public

Consultation n°

TRAVAUX DE RÉHABILITATION ET EXTENSION DE LA MAIRIE DE CORDEMAIS N° 2023-03 11 LOTS
RELANCE DES LOTS 2 « COUVERTURE-ÉTANCHÉITÉ » ET 4 « MENUISERIES INTÉRIEURES » de la procédure
N°2022-10

La candidature est présentée :

- pour le marché public (*en cas de non allotissement*) ;
- pour le lot n 2b **ÉTANCHEITÉ** la procédure de passation du marché public ou de l'accord-cadre (*en cas d'allotissement*) ;
- pour tous les lots de la procédure de passation du marché public.

C - Identification du candidat individuel ou du membre du groupement.

C1 - Cas général :

- Nom commercial et dénomination sociale de l'unité ou de l'établissement qui exécutera la prestation, adresses postale et du siège social (si elle est différente de l'adresse postale), adresse électronique, numéros de téléphone et de télécopie, numéro SIRET, à défaut, un numéro d'identification européen ou international ou propre au pays d'origine du candidat issu d'un répertoire figurant dans la liste des ICD :

▪ Nom commercial et dénomination sociale de l'unité ou de l'établissement qui exécutera la prestation :
PRO TECH TOIT SAS- ALTO

▪ Adresses postale et du siège social (si elle est différente de l'adresse postale) :
32 rue Baptiste MARCET 44570 TRIGNAC

▪ Adresse électronique :
Contact44@alto-groupe.fr

▪ Numéros de téléphone et de télécopie :
02 40 11 78 76 // 02 40 11 76 52

▪ Numéro SIRET, à défaut, un numéro d'identification européen ou international ou propre au pays d'origine de l'opérateur économique issu d'un répertoire figurant dans la liste des ICD :
813 719 481 00018

- Forme juridique du candidat individuel ou du membre du groupement (entreprise individuelle, SA, SARL, EURL, association, établissement public, etc.) :SAS

- Le candidat est-il une micro, une petite ou une moyenne entreprise au sens de la recommandation de la Commission du 6 mai 2003 concernant la définition des micro, petites et moyennes entreprises ou un artisan au sens au sens de l'article 19 de la loi du 5 juillet 1996 n° 96-603 modifiée relative au développement et à la promotion du commerce et de l'artisanat (Art. R. 2151-13 et R. 2351-12 du code de la commande publique) ?

Oui

Non.

C2 - Cas particuliers :

Le candidat individuel ou le membre du groupement répondant à l'une des conditions qui suivent et postulant à un marché public autre que de défense ou de sécurité réservé en application des articles L. 2113-12, L. 2113-13 ou L. 2113-15 du code de la commande publique coche la case correspondant à sa situation. Le candidat individuel ou le membre du groupement répondant à l'une des conditions qui suivent et postulant à un marché public de défense ou de sécurité réservé en application de l'article L. 2313-6 du code de la commande publique coche la case correspondant à sa situation. Le candidat européen à statut équivalent, lorsqu'il n'est pas établi en France, précise son statut juridique et, pour les marchés publics de défense ou de sécurité, fournit les textes relatifs à ce statut. Pour les autres marchés publics, la vérification se déroulera dans les conditions de l'article R. 2144-1 du code de la commande publique.

Statut du candidat individuel ou du membre du groupement

	<p>Entreprise adaptée (art. L. 5213-13 du code du travail) ou structures équivalentes</p>	<p>Le contrat d'objectif valant agrément ou un certificat administratif portant reconnaissance du statut d'entreprise adaptée délivré par les directions régionales chargées de l'emploi et de la formation professionnelle ou de structure équivalente sera à produire. Le cas échéant, indiquer l'adresse internet à laquelle ce document est accessible directement et gratuitement, ainsi que l'ensemble des renseignements nécessaires pour y accéder :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Adresse internet : - Renseignements nécessaires pour y accéder :
	<p>Etablissement et service d'aide par le travail (article L. 344-2 et s. du code de l'action sociale et des familles) OU structures équivalentes</p>	<p>Indiquer ci-dessous la date de publication au recueil des actes administratifs de l'arrêté préfectoral portant autorisation de création :</p> <p>Lorsqu'il n'y a pas eu de publication de l'arrêté au recueil de actes administratifs, la preuve de la reconnaissance du statut d'établissement ou de service d'aide par le travail ou de structure équivalente sera à produire. Le cas échéant, indiquer l'adresse internet à laquelle cette preuve est accessible directement et gratuitement, ainsi que l'ensemble des renseignements nécessaires pour y accéder :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Adresse internet : - Renseignements nécessaires pour y accéder :
	<p>Structures d'insertion par l'activité économique (article L.5132-4 du code du travail) OU structures équivalentes</p>	<p>La preuve de la reconnaissance du statut de structure d'insertion par l'activité économique ou de structure équivalente sera à produire. Le cas échéant, indiquer l'adresse internet à laquelle cette preuve est accessible directement et gratuitement, ainsi que l'ensemble des renseignements nécessaires pour y accéder :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Adresse internet : - Renseignements nécessaires pour y accéder :
	<p>Entreprises de l'économie sociale et solidaire (article 1^{er} de la loi 2014-856 du 31 juillet 2014) OU structures équivalentes (sauf marché de défense ou de sécurité)</p>	<p>La preuve de la qualification d'entreprise de l'économie sociale et solidaire ou de structure équivalente sera à produire. Le cas échéant, indiquer l'adresse internet à laquelle cette preuve est accessible directement et gratuitement, ainsi que l'ensemble des renseignements nécessaires pour y accéder :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Adresse internet : - Renseignements nécessaires pour y accéder :

C3 - Cas spécifiques relatifs aux conditions de participations

1. Lorsque le candidat est inscrit sur une liste officielle d'opérateurs économiques agréés au sens de l'article R. 2143-15 du code de la commande publique et que l'acheteur est un pouvoir adjudicateur ou au sens de des articles R. 2343-16 à R. 2343-17 du même code, que l'acheteur soit un pouvoir adjudicateur ou une entité adjudicatrice :

- Indication du nom de la liste officielle :
- Références sur lesquelles l'inscription ou la certification est basée et, le cas échéant, la classification sur la liste :
 (L'attention du candidat est attirée sur le fait qu'il convient de remplir les rubriques suivantes du présent formulaire pour l'ensemble des conditions de participation fixées par l'acheteur et qui ne seraient pas couvertes par les conditions d'inscription sur la liste officielle ou le certificat d'inscription sur cette liste.)
- Le cas échéant, adresse internet à laquelle le certificat d'inscription sur cette liste officielle est accessible directement et gratuitement, ainsi

que l'ensemble des renseignements nécessaires pour y accéder :

- Adresse internet :

- Renseignements nécessaires pour y accéder :

2. Lorsque l'acheteur a autorisé les candidats à se limiter à indiquer qu'ils disposent de l'aptitude et des capacités requises en application de l'article R2143-4 du Code de la commande publique 2019 :



Le candidat déclare sur l'honneur satisfaire à l'ensemble des conditions de participation requises par l'acheteur.

(Dans ce cas, il est inutile de remplir les rubriques suivantes du présent formulaire ; le remplissage du formulaire est terminé.)

E - Renseignements relatifs à l'aptitude à exercer l'activité professionnelle concernée par le contrat

Le candidat ne fournit que les renseignements demandés par l'acheteur au titre de de l'aptitude à exercer l'activité professionnelle.

(En cas de MDS, les documents de preuve sont à fournir avec la candidature sauf cas particulier de la rubrique E3.)

E1 - Renseignements sur l'inscription sur un registre professionnel :

813 719 481 RM 44

E2 - Le cas échéant, pour les marchés publics de services, indication de l'autorisation spécifique dont le candidat doit être doté ou de l'organisation spécifique dont il doit être membre pour pouvoir fournir, dans son pays d'origine, le service concerné :

E3 - Le cas échéant, adresse internet à laquelle les documents justificatifs et moyens de preuve sont accessibles directement et gratuitement, ainsi que l'ensemble des renseignements nécessaires pour y accéder (applicable pour tous les marchés publics autres que MDS et, pour les MDS, uniquement lorsque l'acheteur a autorisé les candidats à ne pas fournir ces documents de preuve en application de l'article R. 2343-14 du code de la commande publique) :

(Si l'adresse et les renseignements sont identiques à ceux fournis plus haut se contenter de renvoyer à la rubrique concernée.)

- Adresse internet :

- Renseignements nécessaires pour y accéder :

F - Renseignements relatifs à la capacité économique et financière du candidat individuel ou du membre du groupement.

Le candidat ne fournit que les renseignements demandés par l'acheteur au titre de la capacité économique et financière.

(En cas de MDS, les documents de preuve sont à fournir avec la candidature sauf cas particulier de la rubrique F4.)

F1 - Chiffre d'affaires hors taxes des trois derniers exercices disponibles :

	Exercice du .01/01/2020 . au .31/12/2020	Exercice du .01/01/2021. au 31/12/2021	Exercice du .01/01/2022. au .31/12/2022
Chiffre d'affaires global (ne remplir que pour les exercices pour lesquels ce renseignement est demandé par l'acheteur)	1 048 601€	1 065 958€	1 421 193€
Part du chiffre d'affaires concernant les fournitures, services, ou travaux objet du marché (si demandé par l'acheteur)	%	%	%

Lorsque les informations sur le chiffre d'affaires ne sont pas disponibles pour la totalité de la période demandée, indication de la date à laquelle l'opérateur économique a été créé ou a commencé son activité :

...../...../.....

F2 - Autres informations requises par l'acheteur au titre de la capacité économique et financière :

(Chiffre d'affaires moyens sur la période demandée par l'acheteur, informations sur les comptes annuels, rapport entre les éléments d'actif et de passif, informations sur le niveau approprié d'assurance des risques professionnels, etc., tels que demandés par l'acheteur ; le cas échéant, renvoyer à la rubrique H du présent formulaire.)

F3 - Pour les marchés publics de travaux :

En cochant cette case, le candidat déclare qu'il aura souscrit un contrat d'assurance le couvrant au regard de la responsabilité décennale (article L. 241-1 du code des assurances).
(Y compris en cas de MDS, les documents de preuve ne seront sollicités sur ce point qu'avant l'attribution du marché public.)

F4 - Documents de preuve disponibles en ligne :

Le cas échéant, adresse internet à laquelle les documents justificatifs et moyens de preuve sont accessibles directement et gratuitement, ainsi que l'ensemble des renseignements nécessaires pour y accéder :

(Si l'adresse et les renseignements sont identiques à ceux fournis plus haut se contenter de renvoyer à la rubrique concernée.)

- Adresse internet :

- Renseignements nécessaires pour y accéder :

G - Renseignements relatifs à la capacité technique et professionnelle du candidat individuel ou du membre du groupement.

Le candidat ne fournit que les renseignements demandés par l'acheteur au titre de la technique et professionnelle.

(En cas de MDS, les documents de preuve sont à fournir avec la candidature sauf cas particulier de la rubrique G2.)

G1 - Le candidat ne fournit que les renseignements demandés par l'acheteur au titre de la capacité économique et financière, qu'il peut récapituler ici :

Cf Présentation ALTO SAINT-NAZAIRE

G2 - Documents de preuve disponibles en ligne (applicable pour tous les marchés publics autres que MDS et, pour les MDS, uniquement lorsque l'acheteur a autorisé les candidats à ne pas fournir ces documents de preuve en application de l'article R. 2343-14 du code de la commande publique) :

Le cas échéant, adresse internet à laquelle les documents justificatifs et moyens de preuve sont accessibles directement et gratuitement, ainsi que l'ensemble des renseignements nécessaires pour y accéder :

(Si l'adresse et les renseignements sont identiques à ceux fournis plus haut se contenter de renvoyer à la rubrique concernée.)

- Adresse internet :

- Renseignements nécessaires pour y accéder :

H - Capacités des opérateurs économiques sur lesquels le candidat individuel ou le membre du groupement s'appuie pour présenter sa candidature.

Rubrique à renseigner dans l'hypothèse où le candidat ou l'un des membres du groupement s'appuie sur la ou les capacités d'un autre opérateur économique, quelle que soit la nature juridique des liens qui l'unissent à cet opérateur, en application de l'article R2142-3 du Code de la commande publique 2019 auquel l'article R2342-2 renvoie. (Joindre, pour chaque opérateur économique, en annexe du DC2, tous les renseignements demandés par l'acheteur dans l'avis d'appel à la concurrence ou l'invitation à confirmer l'intérêt ou en l'absence d'un tel avis ou d'une telle invitation, dans les documents de la consultation. Le candidat sera tenu d'apporter la preuve que chacun des opérateurs économiques mettra à la disposition du candidat individuel ou du membre du groupement les moyens nécessaires pendant toute la durée d'exécution du marché public ; en cas de MDS, cette preuve est à fournir au stade de la candidature.)

Désignation du (des) opérateur(s) :

(Adapter le tableau autant que nécessaire.)

N° du Lot	Nom du membre du groupement concerné (*)	Nom commercial et dénomination sociale, adresse de l'établissement (**), adresse électronique, numéros de téléphone et de télécopie, numéro SIRET de l'opérateur sur les capacités duquel le candidat ou le membre du groupement s'appuie (***)

(*) En cas de candidature individuelle, le renseignement de cette rubrique est inutile.

(**) Préciser l'adresse du siège social du membre du groupement si elle est différente de celle de l'établissement.

(**) Pour les groupements conjoints.

(***) A défaut, un numéro d'identification européen ou international ou propre au pays d'origine du candidat issu d'un répertoire figurant dans la liste des ICD.

I - Renseignements spécifiques aux marchés publics de défense ou de sécurité.

I1 - Renseignements relatifs à la nationalité du candidat individuel ou du membre du groupement

I2 - Documents, renseignements ou justificatifs permettant d'évaluer si le candidat individuel ou le membre du groupement répond aux critères d'accessibilité à la procédure indiqués dans l'avis d'appel à la concurrence (uniquement lorsque l'acheteur a ouvert la procédure de passation aux opérateurs économiques des pays tiers à l'Union européenne ou à l'Espace économique européen)

Date de la dernière mise à jour : 01/04/2019.



ASSOCIATION POUR LA CERTIFICATION DES MATERIAUX ISOLANTS

ASSOCIATION DECLAREE (LOI DU 1ER JUILLET 1901) ORGANISME CERTIFICATEUR DECLARE (LOI 94-660 DU 29 JUILLET 1994)

CSTB - LNE

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

044-214400459-20230414-2023D06-ALJ

MAJUR CERTIFRAC

Réception en date : 14/04/2023

Affichage : 14/04/2023

cofrac



ACCREDITATION
N°S-0019
PORTEE
DISPONIBLE SUR
WWW.COFRAC.FR

**CERTIFICATION
DE PRODUITS
ET SERVICES**

Édition 3

CERTIFICAT ACERMI

N° 18/103/1398

Licence n° 18/103/1398

En application des Règles Générales du Certificat de produit ACERMI et du référentiel Produits manufacturés en mousse rigide de polyuréthane version B du 01/09/2014 de la Certification des matériaux isolants thermiques,

la société :

Raison sociale : **IKO Insulations B.V.**

Company:

Siège social : **Wielewaalweg 3, (NL) 4791 PD Klundert - Pays-Bas**

Head Office:

est autorisée à apposer la marque ACERMI sur le produit isolant, sur les emballages et sur tout document concernant directement le produit désigné sous la référence commerciale

IKO Enertherm ALU XL

et fabriqué par l'usine de : Combronde - France (63)

Production plant:

avec les caractéristiques certifiées figurant en page 2 du présent certificat.

Certified characteristics are given in page 2.

Ce certificat atteste que ce produit et le système qualité mis en œuvre pour sa fabrication font respectivement l'objet d'essais de conformité et d'audits périodiques avec prélèvement d'échantillons pour essais, suivant les spécifications définies par le référentiel Produits manufacturés en mousse rigide de polyuréthane et la norme EN 13165:2012+A2 : 2016.

This licence, delivered under the ACERMI Technical Regulations, certifies that the product and the relevant quality system are respectively submitted to tests of conformity and periodical audits with sampling for tests, according to the specifications of the Technical Regulations Factory-made rigid polyurethane foam products and the standard EN 13165:2012+A2:2016.

Ce certificat a été délivré le 12 octobre 2021 et, sauf décision ultérieure à la présente certification, due en particulier à une modification du produit ou du système qualité mis en place, est valable jusqu'au 31 décembre 2023.

This certificate was issued on october 12th 2021 and is valid until december 31th 2023, except new decision due to a modification in the product or in the implemented quality system.

Pour le Président
T. GRENON

P. PRUDHON

Pour le Secrétaire
É. CRÉPON

F. LYON

La validité du certificat peut être vérifiée en consultant la base de données sur le site www.acermi.com
Révision du certificat n° 18/103/1398 Édition 2, délivré le 03 mai 2021
Revision of certificate n° 18/103/1398 Edition 2, issued on may 03rd 2021



ASSOCIATION POUR LA CERTIFICATION DES MATERIAUX ISOLANTS

ASSOCIATION DECLARÉE (LOI DU 1ER JUILLET 1901) ORGANISME CERTIFICATEUR DECLARE (LOI 94-660 DU 29 JUILLET 1994)

CSTB - LNE

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

044-214400459-20230414-2023D06-AJ
 Réception en date du 14/04/2023
 Affichage : 14/04/2023



ACCREDITATION N°5-0019 PORTEE DISPONIBLE SUR WWW.COFRAC.FR



Édition 3

CERTIFICAT ACERMI N° 18/103/1398 Licence n° 18/103/1398 CARACTÉRISTIQUES CERTIFIÉES Certified properties

CONDUCTIVITÉ THERMIQUE CERTIFIÉE : $\lambda_d = 0.022 \text{ W/(m.K)}$

Certified thermal conductivity:

	Résistance thermique - <i>Thermal resistance</i>										
Épaisseur (mm)	30	35	40	45	50	54	55	60	65	70	75
R (m ² .K/W)	1,35	1,60	1,80	2,05	2,30	2,45	2,50	2,75	2,95	3,20	3,45
Épaisseur (mm)	80	82	85	90	95	100	105	110	115	120	125
R (m ² .K/W)	3,65	3,75	3,90	4,10	4,35	4,60	4,80	5,05	5,25	5,50	5,75
Épaisseur (mm)	130	135	140	145	150	155	160	165	170	175	180
R (m ² .K/W)	5,95	6,20	6,45	6,65	6,90	7,10	7,35	7,60	7,80	8,05	8,25
Épaisseur (mm)	185	190	195	200	-	-	-	-	-	-	-
R (m ² .K/W)	8,50	8,75	8,95	9,20	-	-	-	-	-	-	-

RÉACTION AU FEU : Euroclasse E

Reaction to fire:

AUTRES CARACTÉRISTIQUES CERTIFIÉES

Other certified properties

Tolérance d'épaisseur	T2
Contrainte en compression	CS(10/Y)175
Stabilité dimensionnelle dans des conditions de température et d'humidité spécifiées	DS(70,90) 3 DS(-20,-)1
Déformation sous charge et conditions de températures spécifiées	DLT(2)5
Absorption d'eau à long terme par immersion partielle	WL(T)1
Résistance à la traction perpendiculairement aux faces (30 à 140 mm)	TR80
Résistance à la traction perpendiculairement aux faces (145 à 200 mm)	TR40

Profil d'usage ISOLE

Niveaux d'aptitude à l'emploi	Compression	Stabilité dimensionnelle	Comportement à l'eau	Cohésion	Perméance à la vapeur d'eau
Épaisseurs (mm)	I	S	O	L	E
de 30 à 100	4	2	3	2	4
de 105 à 140	3	2	3	2	4
de 145 à 200	2	2	3	2	4



Extrait Kbis

EXTRAIT D'IMMATRICULATION PRINCIPALE AU REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIÉTÉS
à jour au 28 février 2023

IDENTIFICATION DE LA PERSONNE MORALE

Immatriculation au RCS, numéro 813 719 481 R.C.S. Saint-Nazaire
Date d'immatriculation 24/09/2015
Dénomination ou raison sociale **PRO-TECH TOIT**
Forme juridique Société par actions simplifiée
Capital social 10 000,00 Euros
Adresse du siège 32 rue Baptiste Marcet 44570 Trignac
Nomenclature d'activités française (code NAF) 8299Z
Durée de la personne morale Jusqu'au 23/09/2114
Date de clôture de l'exercice social 31 décembre

GESTION, DIRECTION, ADMINISTRATION, CONTRÔLE, ASSOCIÉS OU MEMBRES

Président

Dénomination DRAHCIR
Forme juridique Société à responsabilité limitée (Société à associé unique)
Adresse 16 rue des Poiriers 14650 Carpiquet
Immatriculation au RCS, numéro 815 143 771 Caen

Directeur général

Dénomination RIK8
Forme juridique Société à responsabilité limitée (Société à associé unique)
Adresse 7 boulevard Albert 1er 44600 St Nazaire
Immatriculation au RCS, numéro 849 487 434 Saint-Nazaire

RENSEIGNEMENTS RELATIFS A L'ACTIVITE ET A L'ETABLISSEMENT PRINCIPAL

Adresse de l'établissement 32 rue Baptiste Marcet 44570 Trignac
Nom commercial ALTO
Activité(s) exercée(s) L'audit, le diagnostic, le nettoyage, l'assainissement, le traitement, l'entretien, l'étanchéité, le bardage, la réparation, la modification, la réfection ou la création d'éléments des toitures, des façades, des terrasses et des éléments associés pour les entreprises, les institutions, les collectivités et les particuliers ; le diagnostic et conseil en bâtiment gros œuvre et second œuvre
Nomenclature d'activités française (code NAF) 4391B
Date de commencement d'activité 17/09/2015
Origine du fonds ou de l'activité Création
Mode d'exploitation Exploitation directe

Le Greffier



FIN DE L'EXTRAIT



ADCATMPUBLIC

Accusé de réception - Ministère de l'intérieur

044-214400459-20230414-2023D06-AU

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 14/04/2023

Affichage : 14/04/2023



Références à rappeler :

Votre identifiant CIBTP : 5407980-001-36

PRO TECH TOIT

SIRET : 81371948100018

Pour nous contacter :

Votre espace dédié sur Cibtp-grandouest.fr

Service : Adhérents-Salariés

Email : contact.go@cibtp-grandouest.fr

Téléphone : 02 23 30 54 05

PRO TECH TOIT
32 RUE BAPTISTE MARCET
44570 TRIGNAC

CODE DE SECURITE

Numéro de l'attestation : 0005407980PR_001028447P8V

La vérification de l'authenticité et de la validité de ce document s'effectue sur Cibtp-grandouest.fr

Rennes, le 07 Mars 2023

CERTIFICAT ATTESTANT LE RESPECT DES OBLIGATIONS RELATIVES AUX CONGES PAYES ET AU CHOMAGE-INTEMPERIES

(Article L.2141-2 du code de la commande publique, Arrêté du 22 mars 2019 fixant la liste des impôts, taxes, contributions ou cotisations sociales donnant lieu à la délivrance de certificats pour l'attribution des contrats de la commande publique)

Identification de l'entreprise :

PRO TECH TOIT
32 RUE BAPTISTE MARCET
44570 TRIGNAC
SIREN : 813719481 - N° Adhérent : 5407980

Je soussignée, CHRISTELLE BOULAY-PORHIEL, Directrice de la caisse, dont relève l'entreprise pour les cotisations obligatoires relatives aux congés payés et au chômage-intempéries, atteste, conformément à l'article L.2141-2 du code de la commande publique, que l'entreprise est en situation régulière vis-à-vis de la caisse :

- en ce qui concerne les déclarations exigibles servant à l'assiette des cotisations de congés payés et des cotisations de chômage-intempéries,
- en ce qui concerne le paiement desdites cotisations exigibles à la date de délivrance de ce document.

Christelle BOULAY-PORHIEL
Directrice Générale

Le présent certificat ne préjuge pas de l'exactitude des bases sur lesquelles il a été établi



Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

DIRECTION GENERALE DES FINANCES PUBLIQUES

ATTESTATION DE REGULARITE FISCALE

Numéro de délivrance : 13302119

La société désignée ci-dessous :

DENOMINATION DE LA SOCIETE :

SASU PRO-TECH TOIT

ADRESSE DU PRINCIPAL ETABLISSEMENT :

32 RUE BAPTISTE MARCET

44570 TRIGNAC

N° SIREN : 813719481

est en règle au regard des obligations fiscales suivantes :

- Dépôt des déclarations de résultats et de TVA
- Paiement de la TVA⁽¹⁾
- Paiement de l'impôt sur les sociétés⁽¹⁾

Date de délivrance : le 02/01/2023

Service gestionnaire :

SERVICE IMPOTS DES ENTREPRISES SAINT-NAZAIRE

EQUIPE IFU

54 RUE DU GENERAL DE GAULLE

44600 ST NAZAIRE

ACCUEIL UNIQUEMENT SUR RDV

Tél. : 0240004351

⁽¹⁾ Y compris les pénalités y afférent éventuellement mises à sa charge.



Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

044-214400459-20230414-2023D06-AU

Accusé de réception - QBE Europe SA/NV

Réception par le préfet : 14/04/2023

Atchaf : Cœur Défense – Tour A

110, Esplanade du Général de Gaulle
92931 Paris La Défense Cedex

Tél. : 01 80 04 33 00

www.QBEfrance.com

ATTESTATION D'ASSURANCE

CONTRAT CUBE ENTREPRISE DE CONSTRUCTION

dont

Assurance de responsabilité décennale obligatoire

Nous soussignés **QBE Europe SA/NV – Cœur Défense – Tour A – 110 Esplanade du Général de Gaulle – 92931 LA DEFENSE cedex** dont le siège social est situé 37 boulevard du Régent - 1000 Bruxelles - BELGIQUE, attestons que :

PRO-TECH TOIT
SIREN N° 813719481
32 rue Baptiste Marcet
44570 TRIGNAC

a souscrit auprès de notre compagnie :

- un contrat d'assurance « Contrat CUBE Entreprise de Construction » sous le n° **031 0013766**
- à effet du **01/01/2022**
- période de validité de la présente attestation : **du 01/01/2023 au 31/12/2023**

Les garanties du contrat faisant l'objet de la présente attestation s'appliquent :

- aux activités professionnelles ou missions suivantes :
 - **Réfection de toitures,**
 - **Recherche de fuites,**
 - **Audit de toitures,**
 - **Réparation de souches de cheminées,**
 - **Démoussage.**

Ainsi que les activités suivantes conformes à la définition de la Nomenclature des assureurs pour les activités du BTP et à celle additionnelle QBE jointe et faisant partie intégrante du contrat :

- **3.1 Couverture à l'exclusion de la pose de capteurs solaires,**
 - **3.1.1 Couverture par assemblage de grands éléments à l'exclusion de la pose de capteurs solaires,**
 - **3.1.2. Zinguerie,**
 - **3.2 Etanchéité de toiture, terrasse et plancher intérieur à l'exclusion de la pose de membranes photovoltaïques,**
 - **4.3 Serrurerie-Métallerie (y compris travaux de pose de lignes de vie, points d'ancrage, échelles à crinolines),**
 - **4.8 Isolation thermique-Acoustique hors isolation frigorifique.**
- aux travaux ayant fait l'objet d'une ouverture de chantier pendant la période de validité de l'attestation mentionnée ci-dessus. L'ouverture de chantier est définie à l'annexe I de l'article A. 243-1 du code des Assurances,
 - aux travaux réalisés **en France métropolitaine et dans les départements d'Outre-Mer,**
 - aux chantiers dont le coût total de construction HT tous corps d'état et y compris honoraires, déclaré par le maître d'ouvrage n'est pas supérieur à la somme de :
 - pour des Ouvrages soumis à obligation d'assurance : **15 000 000 €**,
 - pour des Ouvrages non soumis à obligation d'assurance : **6 000 000 €**,
 - aux travaux, produits et procédés de construction suivants :





- pour des Ouvrages soumis à obligation d'assurance : **de techniques courantes, et à l'exclusion des Ouvrages de caractère exceptionnel et/ou inusuel,**
- pour des Ouvrages non soumis à obligation d'assurance : **à l'exclusion des Ouvrages de caractère exceptionnel et/ou inusuel.**

*Dans le cas où les travaux réalisés ne répondent pas
aux caractéristiques énoncées ci-dessus, l'assuré en informe l'assureur.*

Nature de la garantie :

- **Responsabilité décennale :**

Le contrat garantit la **responsabilité décennale** de l'assuré instaurée par les articles 1792 et suivants du code civil, dans le cadre et les limites prévus par les dispositions des articles L. 241-1 et L. 241-2 relatives à l'obligation d'assurance décennale, et pour des travaux de construction d'ouvrages qui y sont soumis, au regard de l'article L. 243-1-1 du même code.

La garantie couvre les travaux de réparation, notamment en cas de remplacement des ouvrages, qui comprennent également les travaux de démolition, déblaiement, dépose ou de démontage éventuellement nécessaires.

- **Responsabilité décennale, en sa qualité de sous-traitant :**

Le contrat a également pour objet de répondre à cette même **responsabilité décennale, en sa qualité de sous-traitant**, pour les dommages de même nature que ceux relevant de l'obligation d'assurance précitée. Il répond aux règles de capitalisation pour la garantie obligatoire.

- **Responsabilité Civile :**

Le contrat garantit les conséquences pécuniaires de la **Responsabilité Civile** pouvant incomber à l'Assuré en raison des dommages causés à autrui, et ce tant du fait de son exploitation que pour les conséquences de fautes professionnelles, au cours des activités définies au contrat.

Durée et maintien de la garantie :

- **Responsabilité décennale et responsabilité décennale en sa qualité de sous-traitant :**

La garantie s'applique pour la durée de la responsabilité décennale pesant sur l'assuré en vertu des articles 1792 et suivants du code civil. Elle est maintenue dans tous les cas pour la même durée.

- **Responsabilité Civile :**

Les autres garanties de Responsabilité Civile s'appliquent aux réclamations formulées à l'encontre de l'Assuré pendant la *Période de validité de la garantie*, selon les dispositions de l'article L 124-5 du Code des Assurances.

Montants de la garantie :

Les garanties sont accordées, à concurrence des montants mentionnés au tableau de garanties joint.

TABLEAU DES MONTANTS DE GARANTIES

 Les *Frais de défense* sont inclus dans les montants de garantie

INTITULE DES GARANTIES	MONTANT DES GARANTIES
RESPONSABILITE CIVILE GENERALE : l'engagement de l'Assureur ne peut dépasser, tous dommages confondus au titre de l'ensemble des garanties de Responsabilité Civile Générale 10 000 000 euros pour l'ensemble de l'Année d'assurance.	
<u>RC EXPLOITATION / AVANT RECEPTION</u> Tous dommages confondus Dont : <ol style="list-style-type: none"> 1. <i>Dommmages corporels</i> 1.1 <i>Dont recours en faute inexcusable</i> 2. <i>Dommmages matériels et immatériels consécutifs</i> 2.1 <i>Dont Dommages d'incendie</i> 3. <i>Dommmages immatériels non consécutifs</i> 4. <i>Vol par préposés</i> 5. <i>Atteintes à l'environnement</i> 6. <i>Biens confiés</i> 	10 000 000 € par <i>Année d'assurance</i> 7 500 000 € par <i>Sinistre</i> 1 000 000 € par <i>Année d'assurance</i> 1 500 000 € par <i>Sinistre</i> 0 € par <i>Année d'assurance</i> 300 000 € par <i>Sinistre</i> 30 000 € par <i>Sinistre</i> 400 000 € par <i>Année d'assurance</i> 30 000 € par <i>Année d'assurance</i>
<u>RC APRES RECEPTION OU LIVRAISON</u> Tous dommages confondus Dont : <ol style="list-style-type: none"> 1. <i>Dommmages corporels</i> 2. <i>Dommmages matériels et immatériels consécutifs</i> 2.1 <i>Dont Dommages d'incendie</i> 3. <i>Dommmages immatériels non consécutifs</i> 	2 500 000 € par <i>Année d'assurance</i> 2 000 000 € par <i>Année d'assurance</i> 2 000 000 € par <i>Année d'assurance</i> 750 000 € par <i>Année d'assurance</i> 350 000 € par <i>Année d'assurance</i>



RESPONSABILITE CIVILE DECENNALE	
Responsabilité civile décennale obligatoire	<ul style="list-style-type: none">➤ pour les ouvrages à usage d'habitation : à hauteur du coût des travaux de réparation de l'ouvrage, y compris les travaux de démolition, déblaiement et dépose,➤ pour les ouvrages hors habitation : à hauteur du <i>Coût total de la construction</i> déclaré par le Maître d'ouvrage, et sans pouvoir être supérieur au montant prévu au I de l'article R. 243-3-I du Code des assurances
Responsabilité du sous-traitant en cas de dommages de nature décennale	10 000 000 € par Sinistre
Responsabilité décennale pour les Ouvrages non soumis à obligation d'assurance en cas d'atteinte à la solidité	500 000 € par Année d'assurance
Bon fonctionnement des éléments d'équipement dissociables	500 000 € par Année d'assurance
Dommages intermédiaires	500 000 € par Année d'assurance
Dommages liés à l'amiante	300 000 € par Année d'assurance

La présente attestation n'implique qu'une présomption de garantie à la charge de l'Assureur, et ne saurait l'engager en dehors des termes et limites précisés dans les clauses et conditions du contrat auquel elle se réfère.

Fait à La Défense, le 20 décembre 2022.

QBE Europa SA/NV
Cœur Défense TA 38
110 esplanade du Général de Gaulle
92931 PARIS LA DÉFENSE CEDEX
Tél : 01 80 04 33 00
www.qbefrance.com



alto

COUVERTURE | ÉTANCHÉITÉ

Accusé de réception - Ministère de l'intérieur

044-214400459-20230414-2023D06-AU

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 14/04/2023

Affichage : 14/04/2023

DECLARATION SUR L'HONNEUR

Je, soussigné Eric JEANNE Directeur, déclare sur l'honneur que la société PRO TECH TOIT – 32 Rue Baptiste MARCET 44570 TRIGNAC immatriculée sous 813 719 481 00018, pour laquelle j'interviens

- 1) ne tombe sous le coup d'aucun cas d'exclusion au sens de l'article R 2143-6 du code de la commande publique.
- 2) est à jour de l'exécution de ses obligations fiscales et sociales, tant en ce qui concerne le dépôt des déclarations obligatoires, qu'en ce qui concerne le paiement des impôts et cotisations.
- 3) fait travailler des salariés employés régulièrement notamment au regard des articles L 1221-10, L 1221-13, L 1221-15, L 3243-1, L 3243-2, L 3243-4, R 3243-1, R 3243-2, R 3243-3, R 3243-4, R 3243-5, D 8254-2, D 8254-4 et D 8254-5 du code du travail.

Fait à Trignac le 25/01/2023


Eric JEANNE
PRO-TECH TOIT - ALTO SAINT NAZAIRE
Tél : 02 40 11 75 16
Fax : 02 40 11 75 52
E-mail : alto@pro-tech-toit.fr
32 Rue Baptiste Marcet
44570 Trignac
SIRET : 813 719 481 00018 - APE : 4391B

PRO-TECH TOIT - ALTO Saint-Nazaire - SAS au capital de 10 000,00 € - 32 Rue Baptiste Marcet 44570 TRIGNAC
SIRET 813 719 481 00018 - TVA Intra FR01 813 719 481 - Code APE 4391B

Assurance professionnelle : assurance décennale obligatoire, souscrite auprès de QBE Europe SA/NV

Adresse réclamation : Coeur Défense – Tour A – 110 Esplanade du Général de Gaulle – 92931 LA DEFENSE cedex

URSSAF PAYS DE LA LOIRE
TSA 20048
71027 MACON CEDEX

POUR NOUS CONTACTER

Courriel: depuis votre espace urssaf.fr
Tel.: 3957

RÉFÉRENCES

N°SIREN 813719481

Page 1/2

CADRE LÉGAL

Article L.243-15 du code de la Sécurité sociale.

4DDL18UQ1WNBJ2

La vérification de l'authenticité et de la validité de ce document s'effectue sur urssaf.fr/portail/home/utile-et-pratique/verification-attestation.html

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

044-214400459-20230414-2023D06-AU

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 14/04/2023

Affichage : 14/04/2023

A NANTES, le 14/12/2022

SAS PRO TECH TOIT
32 RUE BAPTISTE MARCET
44570 TRIGNAC

OBJET : Attestation de fourniture des déclarations sociales et paiement des cotisations et contributions sociales.

Madame, Monsieur,

Je vous adresse votre attestation de fourniture des déclarations sociales et de paiement des cotisations et contributions sociales.

En votre qualité d'employeur, cette attestation vous est délivrée pour les établissements dont la liste figure au verso.

J'attire votre attention sur le fait que ce document a été établi à partir de vos déclarations. Il ne préjuge pas de l'exactitude de ces déclarations et ne vaut pas renonciation au recouvrement d'éventuelles créances.

La validité de cette attestation et le détail des informations contenues doivent être contrôlés par votre cocontractant.

Pour tout renseignement complémentaire, n'hésitez pas à prendre contact avec nos conseillers Urssaf.

Cordialement,
Le Directeur



Laure SANCHEZ-
BRKIC
Directrice

4DDL18UQ1WNWB12

La vérification de l'authenticité et de la validité de ce document s'effectue sur urssaf.fr/portail/home/utile-et-pratique/verification-attestation.html

SAS PRO TECH TOIT
32 RUE BAPTISTE MARCET
44570 TRIGNAC

En votre qualité d'employeur, la présente attestation de fourniture des déclarations et de paiement des cotisations de Sécurité sociale et d'allocations familiales, de contributions d'assurance chômage et de cotisations AGS, vous est délivrée :

- pour un effectif moyen mensuel de 5 salariés,

L'effectif moyen mensuel calculé par l'Urssaf à partir des données issues de votre DSN

- pour une masse salariale de 15362 euros,

- au titre du mois de octobre 2022,

- et au titre du (des) établissement(s) suivant(s) :

ÉTABLISSEMENTS CONCERNÉS

NUMÉRO SIRET

32 RUE BAPTISTE MARCET

44570 TRIGNAC

81371948100018

La présente attestation ne préjuge pas de l'exactitude des bases sur lesquelles elle a été établie et ne vaut pas renonciation au recouvrement des éventuelles créances contestées.

Le Directeur soussigné certifie qu'au titre du (des) établissement(s) ci-dessus désigné(s), l'entreprise est à jour de ses obligations en matière de cotisations de Sécurité sociale et d'allocations familiales, de contributions d'assurance chômage, de cotisations AGS*, et d'obligation d'emploi des travailleurs handicapés** à la date du 31/10/2022.

* Cette attestation concerne les contributions d'assurance chômage et cotisations AGS dues au titre des rémunérations versées à compter du 1er janvier 2011. Pour les périodes antérieures à cette date, il convient de se rapprocher de Pôle Emploi.

** Cette attestation concerne les contributions liées à l'obligation d'emploi des travailleurs handicapés dues au titre des périodes d'emploi à compter du 1er janvier 2020 lorsque votre entreprise y est assujettie. Pour les périodes antérieures à cette date, il convient de se rapprocher de l'Agefiph.

Fait à : NANTES
le : 14/12/2022

Le Directeur
ou son délégataire



**Laure SANCHEZ-
BRKIC**
Directrice



alto

COUVERTURE | ÉTANCHÉITÉ

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

044-214400459-20230414-2023D06-AU

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 14/04/2023

Affichage : 14/04/2023

ATTESTATIONS DE BONNE EXECUTION

RÉFECTION DE LA TOITURE SHINGLE AU DESSUS DE LA SALLE DE RÉUNION – 7962.89€

ATTLA
LES PRO ET PRESTATIONS EN TOITURE

PV Réception de Travaux

N° DEVIS : DE-68-2020-704.1

Date de l'intervention :
12/04/2023

Adresse du chantier :
Résidence APROLIS 1
7 Rue de l'Étoile du Matin IMMEUBLE
APROLIS 1 44600 SAINT NAZAIRE

Je soussigné (nom et fonction du représentant du site d'intervention), APROGIM,
Trig nac, après avoir procédé aux examens
et vérifications nécessaires, constate que :

1. Les travaux et prestations :
 - Ont été effectués
 - Ont été effectués mais ne sont pas concluants
 - N'ont pas été effectués
2. Les installations de chantier :
 - Ont été repliées
 - N'ont pas été repliées
3. Les terrains et lieux :
 - Ont été remis en état
 - N'ont pas été remis en état

Commentaires ou Réserves :
R.A.S.

Le Représentant du site d'intervention
Nom / Signature / Cachet : APROGIM
Syndic Administrateur de Biens
7 Rue de l'Étoile du Matin Immeuble Aprolis V1
B.P. 72 - 44600 ST NAZAIRE Cedex
Tél : 02 40 17 00 40
Fax : 02 40 00 14 36

Le Représentant ATTLA
Nom / Signature / Cachet : ATTLA
RUE DE L'ÉTOILE DU MATIN - ATTLA SAINT NAZAIRE
Tél : 02 40 11 70 75
Fax : 02 40 11 76 52
e-mail : info@attla.fr
7 Rue Baptiste Marcet
44600 Saint Nazaire
SIRET : 813 719 481 00018
TVA Intra : FR01 813 719 481



Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

044-214400459-20230414-2023D06-AU

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 14/04/2023

Affichage : 14/04/2023

RÉHABILITATION THERMIQUE D'UN PAVILLON – 5532.82€



FRANCE PROTECTOR TOITS - page 3/3

Devis N°DE-88-2021-773

Date d'intervention 01...102...120 22

Adresse du Chantier:
LE PASTEUR
67 RUE PASTEUR
44550 MONTOIR DE BRETAGNE

Je soussigné (nom et fonction du représentant du site d'intervention), ZERR Nicolas, après avoir procédé aux examens et vérifications nécessaires, constate que :

1. Les travaux et prestations :

- Ont été effectués
- Ont été effectués mais ne sont pas concluants
- N'ont pas été effectués

2. Les installations de chantier :

- Ont été repliées
- N'ont pas été repliées

3. Les terrains et lieux :

- Ont été remis en état
- N'ont pas été remis en état

COMMENTAIRES OU RÉSERVES :

.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....

RESPONSABLE DU SITE D'INTERVENTION
Nom / Signature / Cachet
ZERR Nicolas
XCISN
Résident
Inactive
PAR DÉSIGNATION
Nicolas ZERR
Chargé d'opérations

LE REPRÉSENTANT ATILA
Régis BÉGIN / Nicolas SCHOLMAYER
Tél : 02 49 11 76 76
Fax : 02 49 11 76 82
Site : www.atila.fr
Baptiste Marcet
44570 Trignac
Membre du Groupe SINC (Société Nationale)
TVA Intracote SIRET 813 719 481 - APE 4391B



alto

COUVERTURE | ÉTANCHÉITÉ

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

044-214400459-20230414-2023D06-AU

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 14/04/2023

Affichage : 14/04/2023

TRAITEMENT DE TOITURE ARDOISE – 3135.40€



PV Réception de Travaux

N° DEVIS : DE-68-2021-1.1

Date de l'intervention :

23/05/2021

Adresse du chantier :

LES GABELOUS - LOT 2 Nettoyage
Couverture
66bis Avenue Saint Sébastien 44380
PORNICHET

Je soussigné (nom et fonction du représentant du site d'intervention), après avoir procédé aux examens et vérifications nécessaires, constate que :

1. Les travaux et prestations :

- Ont été effectués
- Ont été effectués mais ne sont pas concluants
- N'ont pas été effectués

2. Les installations de chantier :

- Ont été repliés
- N'ont pas été repliés

3. Les terrains et lieux :

- Ont été remis en état
- N'ont pas été remis en état

Commentaires ou Réserves :

Le Représentant du site d'intervention
Nom : Signataire / Cachet :

Le représentant ATILA
Nom : Signataire / Cachet :



alto

COUVERTURE | ÉTANCHÉITÉ

Accusé de réception - Ministère de l'intérieur

044-214400459-20230414-2023D06-AU

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 14/04/2023

Affichage : 14/04/2023

RÉHABILITATION THERMIQUE DE 12 PAVILLONS LA GUILLERIE – 50 224.80€

PROCES VERBAL DE RECEPTION

LA GUILLERIE - 116

LOT 2 : ISOLATION DES COMBLES

CISN RESIDENCES LOCATIVES, 13 Avenue Barbara à Trignac, représenté par M ZERR, maître de l'ouvrage,

d'une part,

et en la présence de l'entrepreneur

ATTILA
32, rue Baptiste Marcet
44570 TRIGNAC

titulaire du lot

ISOLATION DES COMBLES

d'autre part,

se sont réunis le 14/04/2023 en vue de prononcer la RECEPTION des TRAVAUX, relatifs aux travaux de réhabilitation thermique.

Après avoir procédé aux examens et vérifications nécessaires, le Maître de l'ouvrage en accord avec l'entrepreneur présent, décide que :

La réception est prononcée, sans réserves avec effet à la date du 14/04/2023. Également date de départ de la garantie sur les ouvrages


La réception est prononcée, avec réserves avec effet à la date du 14/04/2023.

Fait à DREFFEAC, le 14/04/2023
en deux exemplaires.

Le Maître d'Ouvrage,


CISN
Résidences
Locatives
Par délégué
Nicolas ZERR
Charge d'opération

L'Entrepreneur,


Pro-Tech Toit
32, rue Baptiste Marcet
44570 TRIGNAC
Tél : 02 40 117 876
Fax : 02 40 117 852
Société au capital de 10 000,00 €
Groupe 445 481 00018 - TVA Intra FR01 813 719 481
Code APE 4391B
LE SPECIALISTE DES TOITS

PRO-TECH TOIT - ALTO Saint-Nazaire - SAS au capital de 10 000,00 € - 32 Rue Baptiste Marcet 44570 TRIGNAC
SIRET 813 719 481 00018 - TVA Intra FR01 813 719 481 - Code APE 4391B

Assurance professionnelle : assurance décennale obligatoire, souscrite auprès de QBE Europe SA/NV

Adresse réclamation : Coeur Défense – Tour A – 110 Esplanade du Général de Gaulle – 92931 LA DEFENSE cedex



alto

COUVERTURE | ÉTANCHÉITÉ

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

044-214400459-20230414-2023D06-AU

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 14/04/2023

Affichage : 14/04/2023

RÉFECTION D'ÉTANCHÉITÉ SUR TERRASSE R+1 - 7 752.58€



PV Réception de Travaux

IS : DE-68-2020-619.3

Adresse du chantier :

RÉSIDENCE LES SABLEAUX
23 Avenue des Sableaux 44250 SAINT
BREVIN LES PINS

l'intervention :

.../14/2020

signé (nom et fonction du représentant du site d'intervention) : Arjion Camille
..... après avoir procédé aux examens
ations nécessaires, constate que :

1. Les travaux et prestations :

- Ont été effectués
- Ont été effectués mais ne sont pas concluants
- N'ont pas été effectués

2. Les installations de chantier :

- Ont été repliées
- N'ont pas été repliées

3. Les terrains et lieux :

- Ont été remis en état
- N'ont pas été remis en état

autres ou Réserves :

"sans réserve de nouvelles fuites!"

Le représentant du site d'intervention.
Signature / Cachet :

Vivien
Espace de la Loire
Résidence "Les Sableaux" - RA
23 Avenue des Sableaux
44250 SAINT-BREVIN LES PINS
Tél. 02 40 27 14 84

Le représentant ATILA
Nom / Signature / Cachet :

J. La Roche



Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

044-214400459-20230414-2023D06-AU

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 14/04/2023

Affichage : 14/04/2023

En cours : Le Colibri RÉHABILITATION THERMIQUE D'UN PAVILLON – 5 532.82€



Trignac, le 22 Novembre 2021

ATTILA

32 RUE BAPTISTE MARCET
44570 TRIGNAC

N/REF : FC/SN 223-2021
OBJET : LE COLIBRI - LE POULIGUEN
LOT N°2 COUVERTURE
Affaire suivie par Sylvain NEDELLEC
Secrétariat : 02-40-22-92-46

Madame, Monsieur,

Nous avons le plaisir de vous annoncer que votre offre pour le lot n° 2 COUVERTURE concernant l'opération citée en objet a été retenue par la commission d'attribution des marchés du 24 Septembre 2021, pour un montant de 42 521,54€HT.

Aussi, nous vous invitons, le Vendredi 03 Décembre 2021 à 09h30, à nous rejoindre dans nos locaux pour la signature des marchés.

En cas de désistement ou d'impossibilité de votre part, vous voudrez bien nous en informer le plus rapidement possible par courrier recommandé.

Vous souhaitant bonne réception de la présente,

Nous vous prions d'agréer, Madame, Monsieur, l'expression de nos salutations distinguées

Chargé d'opérations

Sylvain NEDELLEC



alto

COUVERTURE | ÉTANCHÉITÉ

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

044-214400459-20230414-2023D06-AU

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 14/04/2023

Affichage : 14/04/2023



Crédit du Nord



Titulaire du compte :
PRO-TECH TOIT SAS

Code banque	Code Agence	Numéro de compte	Clé RIB	Domiciliation
30076	02139	28502400200	74	CAEN ST JEAN

IBAN : FR76 3007 6021 3928 5024 0020 074

BIC : NORDFRPP

Adresse :

SAS PRO-TECH TOIT
ATTILA SYSTEME
32 RUE BAPTISTE MARCET
44570 TRIGNAC

RELEVÉ D'IDENTITÉ BANCAIRE / IBAN
Partie réservée au destinataire du relevé



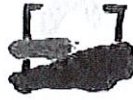
Accusé de réception - Ministère de l'intérieur

044-214400459-20230414-2023D06-AU

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 14/04/2023

Affichage : 14/04/2023



CORDEMAIS

ACTE D'ENGAGEMENT

MARCHÉ PUBLIC DE TRAVAUX

TRAVAUX DE RÉHABILITATION ET EXTENSION DE LA MAIRIE DE CORDEMAIS - 11 Lots

RELANCE DES LOTS 2 « COUVERTURE-ÉTANCHÉITÉ » et 4 "MENUISERIES INTÉRIEURES" de la procédure N°2022-10

CONTRAT N° 2023-03

NOTIFIE LE

..... / /



Mairie de Cordemais
4 Avenue des Quatre Vents
44360 CORDEMAIS
Tél : 0240869737

SOMMAIRE

1 - Préambule : Liste des lots	3
2 - Identification de l'acheteur.....	4
3 - Identification du co-contractant.....	4
4 - Dispositions générales	6
4.1 - Objet.....	6
4.2 - Mode de passation.....	6
4.3 - Forme de contrat.....	7
5 - Prix	7
6 - Durée et Délais d'exécution	8
7 - Paiement	8
8 - Avance.....	9
9 - Nomenclature(s)	9
10 - Signature.....	10
ANNEXE N° 1 : DÉSIGNATION DES CO-TRAITANTS ET RÉPARTITION DES PRESTATIONS...	13



1 - Préambule : Liste des lots

Lot(s)	Désignation
01	VRD- DÉMOLITION ET GROS-OEUVRE
■	■
■	■
■	■
03	MENUISERIES EXTÉRIEURES
■	■
05	CLOISONNEMENTS-DOUBLAGES
06	REVÊTEMENTS DE SOLS
07	PLAFONDS SUSPENDUS
08	PEINTURE
09	ÉLECTRICITÉ-COURANT FAIBLE-SÉCURITÉ INCENDIE
10	PANNEAUX PHOTOVOLTAÏQUES
11	CHAUFFAGE-TRAITEMENT D'AIR-GTC-PLOMBERIE

14/04/2023

DS

2 - Identification de l'acheteur

Nom de l'organisme : Mairie de Cordemais

Personne habilitée à donner les renseignements relatifs aux nantissements et cessions de créances : Monsieur le Maire de Cordemais

Ordonnateur : Monsieur le Maire de Cordemais

Comptable assignataire des paiements :

Service de Gestion Comptable de Pontchâteau
Chemin de Cribœuf BP 74 - 44160 PONTCHATEAU
Tél : 02.40.01.61.08
Courriel : t044108@dgfip.finances.gouv.fr

La maîtrise d'œuvre est assurée par le cabinet d'architectes suivant :

GUILLOUX Architecte
2 Impasse du Tonnelier
35890 LAILLÉ
Tél : 02 30 02 18 90
E-mail : info.gga3@gmail.com

Interviennent également sur ce dossier les bureaux d'études suivants :

B.E.T. Structure et VRD

SERTCO
Rue 4, Allée Marie Berhaut - 35000 RENNES
35000 Rennes
Tél : 02 23 25 01 30
E-mail : contact@novam-ingenierie.com

B.E.T. Fluides et Thermiques

SARL EMENDA
4 Impasse Charles Trenet
44800 Saint Herblain
Tél : 09 70 26 91 29 E-mail : morgane.kern@emenda.fr

B.E.T. Économie de la construction

SAS EXECOME
23 Allée Alain Gautier- Parc Actilonne
85340 Les-Sablés d'Olonne
Tél : 02 51 32 43 06 E-mail : contact@execome.fr

DS

3 - Identification du co-contractant

Après avoir pris connaissance des pièces constitutives du marché indiquées à l'article "pièces contractuelles" du Cahier des clauses administratives particulières qui fait référence au CCAG - Travaux et conformément à leurs clauses et stipulations ;

(1) Date et signature originales

Le signataire (Candidat individuel),



M / Mme	Eric JEANNE
Agissant en qualité de	Directeur

m'engage sur la base de mon offre et pour mon propre compte ;

Nom commercial et dénomination sociale	
Adresse	
Courriel	
Numéro de téléphone	
Numéro de SIRET	
Code APE	
Numéro de TVA intracommunautaire	

engage la société .PRO.TECH.TOIT. sur la base de son offre ;

Nom commercial et dénomination sociale	PRO TECH TOIT – ALTO
Adresse	32 Rue Baptiste MARCET 44570 TRIGNAC
Courriel	Contact44@alto-groupe.fr
Numéro de téléphone	02 40 11 78 76
Numéro de SIRET	813 719 481 00018
Code APE	4391b
Numéro de TVA intracommunautaire	FR01 813 719 481

DG

Le mandataire (Candidat groupé),

M / Mme	
---------	--

(1) Date et signature originales

Agissant en qualité de	
------------------------	--

désigné mandataire :

- du groupement solidaire
- solidaire du groupement conjoint
- non solidaire du groupement conjoint

Nom commercial et dénomination sociale	
Adresse	
Courriel	
Numéro de téléphone	
Numéro de SIRET	
Code APE	
Numéro de TVA intracommunautaire	

S'engage, au nom des membres du groupement ',
sur la base de l'offre du groupement,

à exécuter les prestations demandées dans les conditions définies ci-après ;

L'offre ainsi présentée n'est valable toutefois que si la décision d'attribution intervient dans un délai de 120 jours à compter de la date limite de réception des offres fixée par le règlement de la consultation.

4 - Dispositions générales

4.1 - Objet

Le présent Acte d'Engagement concerne :

Les travaux de réhabilitation et extension de la mairie de Cordemais

Les prestations définies au CCAP sont réparties en **11** lots.

4.2 - Mode de passation

La procédure de passation est : la procédure adaptée ouverte. Elle est soumise aux dispositions des articles L. 2123-1 et R. 2123-1 1° du Code de la commande publique.

(1) Date et signature originales

Clé RIB	
IBAN	
BIC	

En cas de groupement, le paiement est effectué sur :

- un compte unique ouvert au nom du mandataire ;
- les comptes de chacun des membres du groupement suivant les répartitions indiquées en annexe du présent document.

Nota : Si aucune case n'est cochée, ou si les deux cases sont cochées, le pouvoir adjudicateur considérera que seules les dispositions du CCAP s'appliquent.

8 - Avance

Le candidat renonce au bénéfice de l'avance (cocher la case correspondante) :

NON

OUI

Nota : Si aucune case n'est cochée, ou si les deux cases sont cochées, le pouvoir adjudicateur considérera que l'entreprise renonce au bénéfice de l'avance.

9 - Nomenclature(s)

La classification conforme au vocabulaire commun des marchés européens (CPV) est :

Code principal	Description	Code	Code	Code
45000000-7	Travaux de construction			

Lot(s)	Code	Description	Code	Code	Code
01	45223220-4	Travaux de gros œuvre			
02	45261210-9	Travaux de couverture			
03	45421150-0	Travaux d'installation de menuiseries non métalliques			
04	45421150-0	Travaux d'installation de menuiseries non métalliques			
05	45421141-4	Travaux de cloisonnement			
06	45432100-5	Travaux de pose de revêtements de sols			
07	45421146-9	Mise en place de plafonds suspendus			

(1) Date et signature originales

04	Réalisation du plan de travail sur la banque d'accueil et meubles attenants en essence de bois en chêne du pays finition vernis.		
----	--	--	--

6 - Durée et Délais d'exécution

Le délai d'exécution est défini(e) au CCAP et ne peut en aucun cas être modifié(e).

Le délai d'exécution débutera à compter de la date fixée dans le CCAP.

7 - Paiement

Le pouvoir adjudicateur se libèrera des sommes dues au titre de l'exécution des prestations en faisant porter le montant au crédit du ou des comptes suivants :

Titulaire du compte	PRO TECH TOIT
Prestations concernées	Réhabilitation et extension de la mairie de cordemais lot 2b
Domiciliation	CAEN ST JEAN
Code banque	30076
Code guichet	02139
N° de compte	28502400200
Clé RIB	74
IBAN	FR76 3007 6021 3928 5024 0020 074
BIC	NORDFRPP

Titulaire du compte	
Prestations concernées	
Domiciliation	
Code banque	
Code guichet	
N° de compte	

(1) Date et signature originales

4.3 - Forme de contrat

Il s'agit d'un marché ordinaire.

5 - Prix

Les prestations seront rémunérées par application du prix global forfaitaire suivant :

Pour la solution de base :

Lot(s)	Désignation	Montant HT	Montant TVA	Montant TTC
01	VRD- DÉMOLITION ET GROS-OEUVRE			
02	COUVERTURE-ÉTANCHÉITÉ			
2a	CHARPENTE-COUVERTURE			
		30 076.03	6 015.21	36 091.24
03	MENUISERIES EXTÉRIEURES			
04	MENUISERIES INTÉRIEURES			
05	CLOISONNEMENTS-DOUBLAGES			
06	REVÊTEMENTS DE SOLS			
07	PLAFONDS SUSPENDUS			
08	PEINTURE			
09	ÉLECTRICITÉ-COURANT FAIBLE-SÉCURITÉ INCENDIE			
10	PANNEAUX PHOTOVOLTAÏQUES			
11	CHAUFFAGE-TRAITEMENT D'AIR-GTC-PLOMBERIE			

Pour la variante exigée :

En sus d'une réponse à la solution de base obligatoire une réponse à la variante exigée est obligatoire.

L'absence de chiffrage de la variante exigée, rendra l'offre du candidat irrégulière et entraînera son rejet.

Lot(s)	Description	Montant H.T.	Montant T.T.C.
--------	-------------	--------------	----------------

(1) Date et signature originales

ACCEPTATION DE L'OFFRE PAR LE POUVOIR ADJUDICATEUR

Montant de l'offre par lot					
Offre	Lot(s)	Désignation	Montant H.T	Montant TVA	Montant T.T.C
<input type="checkbox"/>	01	VRD- DÉMOLITION ET GROS-OEUVRE
	02	COUVERTURE-ÉTANCHÉITÉ
<input type="checkbox"/>	■
<input checked="" type="checkbox"/>	■	30.076,03	6.015,21	36.091,24
<input type="checkbox"/>	03	MENUISERIES EXTÉRIEURES
<input type="checkbox"/>	■
<input type="checkbox"/>	05	CLOISONNEMENTS-DOUBLAGES
<input type="checkbox"/>	06	REVÊTEMENTS DE SOLS
<input type="checkbox"/>	07	PLAFONDS SUSPENDUS
<input type="checkbox"/>	08	PEINTURE
<input type="checkbox"/>	09	ÉLECTRICITÉ-COURANT FAIBLE-SÉCURITÉ INCENDIE
<input type="checkbox"/>	10	PANNEAUX PHOTOVOLTAÏQUES
<input type="checkbox"/>	11	CHAUFFAGE-TRAITEMENT D'AIR-GTC-PLOMBERIE

Variante exigée retenue

Lot(s)	Description	Montant H.T.	Montant T.T.C.
■	Réalisation du plan de travail sur la banque d'accueil et meubles attenants en essence de bois en chêne du pays finition vernis.		

Daniel GUILLE
Le 13/04/2023 à 18h17
Le Maire,

La présente offre est acceptée

A

Le




Daniel GUILLE

Signature du représentant du pouvoir adjudicateur, habilité par la délibération en date du

(1) Date et signature originales



REGISTRE DES DEPOTS DES OFFRES

Auteur de la procédure : Cindy TAUGAIN

Objet du marché : Marché de travaux pour la réhabilitation et l'extension de la Mairie de CORDEMAIS- Relance des Lots 2 et 4 infructueux de la procédure N°2022-10

Date de publication :

Date de candidature :

Date d'offre : 23/03/2023 à 12h00

Votre référence : 2023-03

ID EMP : 919360

Date export: 23/03/2023 à 12h06

Total enveloppes électroniques offre: 5

Total enveloppes papier offre: 0

OFFRE					
Ordre d'arrivée	Date de réception	Mode de réception	Société et Contact	Observations	Plis et lots
1	20/03/2023 à 16h09	Electronique	SARL PARIS JOEL PARIS 8 RUE DE BRANCHELEUX 56350 - ALLAIRE Tél.: 0299718100 Fax: secretariat.sarl.paris@wanadoo.fr		- Lot 3: Menuiseries intérieures : 919360_offre_884713_468518.crypt (75.6 Mo)
2	21/03/2023 à 14h44	Electronique	LE LOREC Ambre KEMPEN 8 impasse Arthur Rimbaud 44170 - MARSAC SUR DON Tél.: 0240875064 Fax: 0240875243 akempen@lelorecc.fr		- Lot 1: Charpente et couverture (2a) : 919360_offre_884711_502592.crypt (17.2 Mo)
3	23/03/2023 à 09h02	Electronique	ATELIER MADEC RICHARD BOGARD LA LANDE BOURNE 44220 - COUERON Tél.: 0240636665 Fax: 0240639408 metreur1@atelier-madec.com		- Lot 3: Menuiseries intérieures : 919360_offre_884713_588282.crypt (26.4 Mo)
4	23/03/2023 à 10h12	Electronique	SARL AMH OLIVIER GALPIN 10 ZA DES RAGONNIERES 44330 - LA CHAPELLE HEULIN Tél.: 0240067270 Fax: c.pineau@atelier-heulinois.fr		- Lot 3: Menuiseries intérieures : 919360_offre_884713_846588.crypt (13.2 Mo)
5	23/03/2023 à 10h14	Electronique	ALTO Eric JEANNE 32 RUE BAPTISTE MARCET 44570 - TRIGNAC Tél.: 0240117876 Fax: chateau@alto-groupe.fr		- Lot 2: Étanchéité (2b) : 919360_offre_884712_826608.crypt (5.1 Mo)



Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

044-214400459-20230414-2023D06-AU

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 14/04/2023

Affichage : 14/04/2023

CORDEMAIS

**MARCHÉ DE TRAVAUX POUR LA RÉHABILITATION ET
L'EXTENSION DE LA MAIRIE DE CORDEMAIS- RELANCE DES
LOTS 2 ET 4 / N° 2023-01**

**Rapport de présentation - Articles R2184-1 à R2184-6 du Code de la
Commande Publique**

1 – Maître d'ouvrage

Commune de CORDEMAIS

4 Avenue des 4 vents
44360 CORDEMAIS

2 – Maîtrise d'œuvre

Jérôme GUILLOUX Architecte

2 Impasse du Tonnelier
35890 LAILLÉ

3 – Objet du marché

Consultation pour les travaux de réhabilitation et d'extension de la Mairie de Cordeffais.
Relance des lots 2 et 4 suite à infructuosité des lots de la procédure N° 2022-10

4 – Allotissement, tranches et variantes

Le marché comportait 11 lots ainsi qu'une variante exigée pour le Lot 4 « Menuiseries extérieures ».

Le marché N° 2023-03 comprend les lots 2 (2 A +2 B) et 4.

Lot(s)	Désignation
01	VRD- DÉMOLITION ET GROS-OEUVRE
02	COUVERTURE-ÉTANCHÉITÉ
2A	CHARPENTE-COUVERTURE
2B	ÉTANCHÉITÉ
03	MENUISERIES EXTÉRIEURES
04	MENUISERIES INTÉRIEURES

015 Électroniquement
Par Philippe RICHARD
14/04/2023 10:00:00
19 04/04/2023 10:00:00

015 Électroniquement
Par Étienne GUILLET
14/04/2023 10:00:00
19 04/04/2023 10:00:00

05	CLOISONNEMENTS-DOUBLAGES
06	REVÊTEMENTS DE SOLS
07	PLAFONDS SUSPENDUS
08	PEINTURE
09	ÉLECTRICITÉ-COURANT FAIBLE-SÉCURITÉ INCENDIE
10	PANNEAUX PHOTOVOLTAÏQUES
11	CHAUFFAGE-TRAITEMENT D'AIR-GTC-PLOMBERIE

- Variante n°1 exigée (Lot 4) : Plan de travail en chêne (réalisation du plan de travail sur la banque d'accueil et meubles attenants en essence de bois en chêne du pays finition vernis.

5 – Montants estimés des lots :

Lot 2 A : 153 000 € H.T. - valeur Septembre 2022

Lot 2 B : 16 000 € H.T.

Lot 4 : 38 200 € H.T.

6 – Mode de consultation

La procédure de passation utilisée est : la procédure adaptée ouverte. Elle est soumise aux dispositions de des articles L.2123-1 et R.2123-1-1° du code de la Commande Publique.

7 – Parution annonce légale

21/02/2023 : emarchespublics.com + <http://cordemais.e-marchespublics.com> sous la référence 919360

21/02/2023: BOAMP sup 90 000€ N° 23-24458

8 - Date limite de remise des offres

23/03/2023 à midi.

9 – Propositions reçues

5 plis ont été reçus dans les temps et contiennent 5 offres.

Les plis ont été ouverts par le service commun de la commande publique, le 23/03/2023 à 14 heures et ils ont été transmis au maître d'œuvre. Toutes les entreprises ont déposé les documents administratifs demandés.

L'analyse des offres a été réalisée par le maître d'œuvre. La présentation de l'analyse des offres a été faite et présentée en mairie de CORDEMAIS le 6 Avril 2023.

10 – Jugement des offres

Les entreprises ont fourni tous les documents demandés au titre de la candidature.

Les offres ont été analysées par le Maître d'œuvre, le cabinet Jérôme GUILLOUX Architecte conformément aux critères suivants :

Les critères retenus pour le jugement des offres sont pondérés de la manière suivante :

Les critères retenus pour le jugement des offres sont pondérés de la manière suivante pour l'ensemble des lots :

Critères	Pondération
1- Prix des prestations	40 %
2- Valeur technique appréciée et notée en fonction des informations fournies par le candidat dans le cadre de réponses techniques, et selon les sous-critères suivants : -Critère A : Exécution du chantier- 30 points -Critère B : Produits et matériaux- 30 points -Critère C : Présentation des moyens affectés à l'opération- 20 points -Critère D : Démarche qualité- 20 points	60 %

11- Décision du pouvoir adjudicateur

Au vu de l'analyse des offres réalisée par le maître d'œuvre, il a été décidé de retenir les offres des entreprises suivantes pour les montants ci-après :

Lot(s)	Désignation	Entreprise	Montant en euros H.T.
2 A	CHARPENTE-COUVERTURE	1 seule offre jugée inacceptable	
2 B	ÉTANCHÉITÉ	ALTO 32 Rue Baptiste Marcet 44570 TRIGNAC	30 076.03 € H.T.
04	MENUISERIES INTÉRIEURES	SARL PARIS 8 Rue de Brancheleux 56350 ALLAIRE	55 715.90 € H.T. Variante N°1 : 1 950 € H.T.
		Montant Total H.T	87 741.93 € H.T

Le Maire de la commune de Cordemais est autorisé à signer le marché conformément à la délibération N°2020-27 du 25 Mai 2020.

L'ensemble du dossier a fait l'objet d'une transmission au contrôle de légalité avant notification des marchés aux entreprises respectives.

Le 13/04/2023 à 18h18

Le Maire,




Daniel GUILLE



Accusé de réception - Ministère de l'intérieur

044-214400459-20230414-2023D06-AU

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 14/04/2023

Affichage : 14/04/2023



CORDEMAIS

RÈGLEMENT DE LA CONSULTATION

MARCHÉ PUBLIC DE TRAVAUX

**TRAVAUX DE RÉHABILITATION ET EXTENSION DE LA
MAIRIE DE CORDEMAIS N° 2023-03**

11 LOTS

**RELANCE DES LOTS 2 « COUVERTURE-ÉTANCHÉITÉ »
ET 4 « MENUISERIES INTÉRIEURES » de la procédure
N°2022-10**

Date et heure limites de réception des offres :

Jeudi 23 Mars 2023 à 12 :00

Par voie électronique sur le profil d'acheteur du pouvoir adjudicateur :
<http://cordemais.e-marchespublics.com>

Mairie de Cordemais
4 Avenue des Quatre Vents
44360 CORDEMAIS
Tél : 0240869737

SOMMAIRE

1 - Objet et étendue de la consultation	3
1.1 - Objet.....	3
1.2 - Mode de passation.....	3
1.3 - Type et forme de contrat.....	3
1.4 - Décomposition de la consultation	3
1.5 - Nomenclature	3
2 - Conditions de la consultation	4
2.1 - Délai de validité des offres	4
2.2 - Forme juridique du groupement.....	4
2.3 - Variantes	4
2.4 – Variantes exigées.....	4
3 - Les intervenants	5
3.1 - Maîtrise d'œuvre.....	5
3.2 - Ordonnancement, Pilotage et Coordination du chantier	5
3.3 - Coordination des systèmes de sécurité incendie.....	5
3.4 - Contrôle technique.....	5
3.5 - Sécurité et protection de la santé des travailleurs.....	6
4 - Conditions relatives au contrat.....	6
4.1 - Durée du contrat ou délai d'exécution.....	6
4.2 - Modalités essentielles de financement et de paiement.....	6
4.3 - Confidentialité et mesures de sécurité	6
5 - Contenu du dossier de consultation.....	6
6.1 - Documents à produire	7
6.2 - Visites sur site.....	9
7.1 - Transmission électronique.....	9
7.2 - Transmission sous support papier	10
8 - Examen des candidatures et des offres	10
8.1 - Sélection des candidatures	10
8.2 - Attribution des marchés	10
8.3 - Suite à donner à la consultation.....	11
9 - Renseignements complémentaires	12
9.1 - Adresses supplémentaires et points de contact	12
9.2 - Procédures de recours	12
10 - Clauses complémentaires.....	13

1 – Objet et étendue de la consultation

1.4 – Objet

La présente consultation concerne :

LES TRAVAUX DE RÉHABILITATION ET EXTENSION DE LA MAIRIE DE CORDEMAIS

1.2 – Mode de passation

La procédure de passation utilisée est : la procédure adaptée ouverte. Elle est soumise aux dispositions des articles L. 2123-1 et R. 2123-1 1° du Code de la commande publique.

1.3 – Type et forme de contrat

Il s'agit d'un marché ordinaire.

1.4 – Décomposition de la consultation

Les prestations sont réparties en 11 lots :

Lot(s)	Désignation
01	VRD- DÉMOLITION ET GROS-OEUVRE
02	COUVERTURE-ÉTANCHÉITÉ
2a	CHARPENTE-COUVERTURE
2b	ÉTANCHÉITÉ
03	MENUISERIES EXTÉRIEURES
04	MENUISERIES INTÉRIEURES
05	CLOISONNEMENTS-DOUBLAGES
06	REVÊTEMENTS DE SOLS
07	PLAFONDS SUSPENDUS
08	PEINTURE
09	ÉLECTRICITÉ-COURANT FAIBLE-SÉCURITÉ INCENDIE
10	PANNEAUX PHOTOVOLTAÏQUES
11	CHAUFFAGE-TRAITEMENT D'AIR-GTC-PLOMBERIE

Chaque lot fera l'objet d'un marché.

Les candidats ont la possibilité de soumettre des offres pour tous les lots.

1.5 - Nomenclature

La classification conforme au vocabulaire commun des marchés européens (CPV) est :

Code principal	Description	Code	Code	Code
45000000-7	Travaux de construction			

Lot(s)	Code	Description	Code	Code	Code
01	45223220-4	Travaux de gros œuvre			
02	45261210-9	Travaux de couverture			
03	45421150-0	Travaux d'installation de menuiseries non métalliques			
04	45421150-0	Travaux d'installation de menuiseries non métalliques			
05	45421141-4	Travaux de cloisonnement			
06	45432100-5	Travaux de pose de revêtements de sols			
07	45421146-9	Mise en place de plafonds suspendus			
08	45442100-8	Travaux de peinture			
09	09310000-5	Électricité			
10	09331000-8	Panneaux solaires			
11	45331000-6	Travaux d'installation de matériel de chauffage, de ventilation et de climatisation			
	45330000-9	Travaux de plomberie			

2 - Conditions de la consultation

2.1 - Délai de validité des offres

Le délai de validité des offres est fixé à 120 jours à compter de la date limite de réception des offres.

2.2 - Forme juridique du groupement

Le pouvoir adjudicateur ne souhaite imposer aucune forme de groupement à l'attributaire du marché.

Il est interdit aux candidats de présenter plusieurs offres en agissant à la fois en qualité de candidats individuels et de membres d'un ou plusieurs groupements.

2.3 - Variantes

Aucune variante n'est autorisée.

2.4 – Variantes exigées

Les candidats ont l'obligation de répondre à la solution de base et devront faire une proposition pour chacune des variantes exigées relatives au(x) lot(s) suivant(s) :

Lot(s)	Libellé	Description
04	Plan de travail en chêne	Réalisation du plan de travail sur la banque d'accueil et meubles attenants en essence de bois en chêne du pays finition vernis.

L'absence de ces prestations dans l'offre du candidat rendra cette dernière irrégulière et imposera son rejet.

3 - Les intervenants

3.1 - Maîtrise d'œuvre

La maîtrise d'œuvre est assurée par le cabinet d'architectes suivant :

GUILLOUX Architecte
2 Impasse du Tonnelier
35890 LAILLÉ
Tél : 02 30 02 18 90
E-mail : info.gga3@gmail.com

Interviennent également sur ce dossier les bureaux d'études suivants :

B.E.T. Structure et VRD

SERTCO
Rue 4, Allée Marie Berhaut - 35000 RENNES
35000 Rennes
Tél : 02 23 25 01 30
E-mail : jdeleville@sertco.fr

B.E.T. Fluides et Thermiques

SARL EMENDA
4 Impasse Charles Trenet
44800 Saint Herblain
Tél : 09 70 26 91 29 E-mail : morgane.kern@emenda.fr

B.E.T. Économie de la construction

SAS EXECOME
23 Allée Alain Gautier- Parc Actilonne
85340 Les Sables d'Olonne
Tél : 02 51 32 43 06 E-mail : contact@execome.fr

3.2 - Ordonnancement, Pilotage et Coordination du chantier

La mission d'ordonnancement, pilotage et coordination du chantier est assurée par l'architecte Monsieur GUILLOUX dont les coordonnées sont mentionnées ci-dessus.

3.3 - Coordination des systèmes de sécurité incendie

La coordination des systèmes de sécurité incendie est assurée par :

EMENDA Fluides et Thermiques
4 Impasse Charles Trenet
44800 Saint Herblain
Tél : 09 70 26 91 29

3.4 - Contrôle technique

Le contrôleur technique est assuré par :

ALPES CONTRÔLES

57 Rue des Vignerons
44220 COUËRON
Tél : 06 82 02 24 26
Mail : arobin@alpes-controles.fr

3.5 - Sécurité et protection de la santé des travailleurs

La coordination sécurité et protection de la santé pour cette opération de niveau III sera assurée par le cabinet

ATAE

Rue 12 Av. Jules Verne
44230 Saint-Sébastien-sur-Loire
Tél : 02 51 71 93 30
Mail : slaforge@atae.fr

4 - Conditions relatives au contrat

4.1 - Durée du contrat ou délai d'exécution

Le délai d'exécution des prestations est fixé au CCAP et ne peut en aucun cas être modifié.

4.2 - Modalités essentielles de financement et de paiement

Les sommes dues au(x) titulaire(s) et au(x) sous-traitant(s) de premier rang éventuel(s) du marché seront payées dans un délai global de 30 jours à compter de la date de réception des factures ou des demandes de paiement équivalentes.

L'attention des candidats est attirée sur le fait que s'ils veulent renoncer aux bénéfices de l'avance prévue au CCAP, ils doivent le préciser à l'acte d'engagement.

4.3 - Confidentialité et mesures de sécurité

Les candidats doivent respecter l'obligation de confidentialité et les mesures particulières de sécurité prévues pour l'exécution des prestations.

L'attention des candidats est particulièrement attirée sur les dispositions du Cahier des clauses administratives particulières qui énoncent les formalités à accomplir et les consignes à respecter du fait de ces obligations de confidentialité et de sécurité.

5 - Contenu du dossier de consultation

Le dossier de consultation des entreprises (DCE) contient les pièces suivantes :

- Le règlement de la consultation (RC)
- L'acte d'engagement (AE) et ses annexes
- Le cahier des clauses administratives particulières (CCAP)
- Le calendrier prévisionnel d'exécution
- Les déclarations de travaux (DT) et les réponses des exploitants de réseaux
- Le cahier des clauses techniques particulières (CCTP) et ses annexes
- Les pièces graphiques (plans...)
- Le cadre du mémoire justificatif des dispositions que l'entreprise se propose d'adopter pour l'exécution du contrat (Cadre de réponse technique)
- le rapport d'études géotechniques,

- le rapport initial de contrôle technique
- la décomposition du prix global et forfaitaire par lot

Il est téléchargeable intégralement et gratuitement à l'adresse suivante : <http://cordemais.e-marchespublics.com>

Aucune demande d'envoi du DCE sur support physique électronique n'est autorisée.

Le pouvoir adjudicateur se réserve le droit d'apporter des modifications de détail au dossier de consultation au plus tard 10 jours avant la date limite de réception des offres. Ce délai est décompté à partir de la date d'envoi par le pouvoir adjudicateur des modifications aux candidats ayant retiré le dossier initial. Les candidats devront alors répondre sur la base du dossier modifié sans pouvoir n'élever aucune réclamation à ce sujet.

Si, pendant l'étude du dossier par les candidats, la date limite de réception des offres est reportée, la disposition précédente est applicable en fonction de cette nouvelle date.

6 - Présentation des candidatures et des offres

Le pouvoir adjudicateur applique le principe "Dites-le nous une fois". Par conséquent, les candidats ne sont pas tenus de fournir les documents et renseignements qui ont déjà été transmis dans le cadre d'une précédente consultation et qui demeurent valables.

Les offres des candidats seront entièrement rédigées en langue française et exprimées en EURO. Si les offres des candidats sont rédigées dans une autre langue, elles doivent être accompagnées d'une traduction en français, cette traduction doit concerner l'ensemble des documents remis dans l'offre.

6.1 - Documents à produire

Chaque candidat aura à produire un dossier complet comprenant les pièces suivantes :

Pièces de la candidature telles que prévues aux articles L. 2142-1, R. 2142-3, R. 2142-4, R. 2143-3 et R. 2143-4 du Code de la commande publique :

Renseignements concernant la situation juridique de l'entreprise :

Libellés	Signature
Déclaration sur l'honneur pour justifier que le candidat n'entre dans aucun des cas d'interdiction de soumissionner	Non
DC1 - Lettre de candidature	Non
Le pouvoir de la personne habilitée à engager la société	Non
Copie du ou des jugements prononcés, si le candidat est en redressement judiciaire	Non
Extrait K Bis	Non
Renseignements sur le respect de l'obligation d'emploi mentionnée aux articles L. 5212-1 à L. 5212-11 du Code du travail	Non
Habilitation du mandataire à représenter les autres membres du groupement, en cas de groupement d'opérateur économique	Non

Renseignements concernant la capacité économique et financière de l'entreprise :

Libellés	Niveau	Signature
DC2 - Déclaration du candidat individuel ou du membre du groupement		Non
Déclaration appropriée de banques ou preuve d'une assurance pour les risques professionnels		Non
Déclaration concernant le chiffre d'affaires global et le chiffre d'affaires concernant les prestations objet du contrat, réalisées au cours des trois derniers exercices disponibles		Non

Renseignements concernant les références professionnelles et la capacité technique de l'entreprise :

Libellés	Niveau	Signature
Déclaration indiquant les effectifs moyens annuels du candidat et l'importance du personnel d'encadrement pour chacune des trois dernières années		Non
Liste des travaux exécutés au cours des cinq dernières années, appuyée d'attestations de bonne exécution pour les plus importants (montant, époque, lieu d'exécution, s'ils ont été effectués selon les règles de l'art et menés à bonne fin)		Non
Indication des titres d'études et professionnels de l'opérateur économique et/ou des cadres de l'entreprise, et notamment des responsables de prestation de services ou de conduite des travaux de même nature que celle du contrat		Non
Déclaration indiquant l'outillage, le matériel et l'équipement technique dont le candidat dispose pour la réalisation du contrat		Non
Indication des mesures de gestion environnementale que le candidat pourra appliquer lors de l'exécution du contrat		Non

Certificats de qualifications et/ou de qualité demandés aux candidats ou références équivalentes :

Libellés	Signature
LOT 3 :Menuiseries extérieures- Qualif.prof. OPQCB et certificat CERFF	Non
Lot 10 : Panneaux photovoltaïques – Qualibat série 5911 (installation <250 Kwc), Qualifelec- indice SPV1 (installation ≤36 Kva), et SPV-MA (maintenance) et mention stockage , QualiPV module Elec, RGE quali PV Électricité	Non

Pour présenter leur candidature, les candidats utilisent soit les formulaires DC1 (lettre de candidature) et DC2 (déclaration du candidat) disponibles gratuitement sur le site www.economie.gouv.fr, soit le Document Unique de Marché Européen (DUME).

Pour justifier des capacités professionnelles, techniques et financières d'autres opérateurs économiques sur lesquels il s'appuie pour présenter sa candidature, le candidat produit les mêmes documents concernant cet opérateur économique que ceux qui lui sont exigés par le pouvoir adjudicateur. En outre, pour justifier qu'il dispose des capacités de cet opérateur économique pour l'exécution des prestations, le candidat produit un engagement écrit de l'opérateur économique.

Pièces de l'offre :

Libellés	Signature
L'acte d'engagement (AE) et ses annexes	Oui
Le cahier des clauses administratives particulières (CCAP)	Non
Le cahier des clauses techniques particulières (CCTP) et ses annexes	Non
Le cadre de réponse technique fournit par le maître d'œuvre dûment complété par l'entreprise en fonction du lot	Oui
Les fiches techniques correspondant aux produits et prestations proposés par le candidat	Non
La décomposition du prix global et forfaitaire au format Excel (avec les formules + pdf)	Oui

L'offre, qu'elle soit présentée par une seule entreprise ou par un groupement, devra indiquer tous les sous-traitants connus lors de son dépôt. Elle devra également indiquer les prestations dont la sous-traitance est envisagée, la dénomination et la qualité des sous-traitants.

6.2 - Visites sur site

Une visite de l'existant est vivement conseillée.

Visites sur rendez-vous auprès de Monsieur Eric RABUSSIER- responsabletech@cordemais.fr ou par téléphone au 06.07.84.75.80

7 - Conditions d'envoi ou de remise des plis

Les plis devront parvenir à destination avant la date et l'heure limites de réception des offres indiquées sur la page de garde du présent document.

7.1 - Transmission électronique

La transmission des documents par voie électronique est effectuée sur le profil d'acheteur du pouvoir adjudicateur, à l'adresse URL suivante : <http://cordemais.e-marchespublics.com>

Le choix du mode de transmission est global et irréversible. Les candidats doivent appliquer le même mode de transmission à l'ensemble des documents transmis au pouvoir adjudicateur.

Le pli doit contenir deux dossiers distincts comportant respectivement les pièces de la candidature et les pièces de l'offre définies au présent règlement de la consultation.

Chaque transmission fera l'objet d'une date certaine de réception et d'un accusé de réception électronique. A ce titre, le fuseau horaire de référence est celui de (GMT+01:00) Paris, Bruxelles, Copenhague, Madrid. Le pli sera considéré « hors délai » si le téléchargement se termine après la date et l'heure limites de réception des offres.

Si plusieurs plis sont transmis successivement par le même candidat, **seul le dernier pli transmis dans le délai imparti est pris en compte par l'acheteur**. Il doit par conséquent contenir l'ensemble des pièces exigées au titre de la présente consultation.

Le pli peut être doublé d'une copie de sauvegarde transmise dans les délais impartis, sur support physique électronique (CD-ROM, DVD-ROM, clé usb) ou sur support papier. Cette copie doit être placée dans un pli

portant la mention « copie de sauvegarde », ainsi que le nom du candidat et l'identification de la procédure concernée. Elle est ouverte dans les cas suivants :

- lorsqu'un programme informatique malveillant est détecté dans le pli transmis par voie électronique ;
- lorsque le pli électronique est reçu de façon incomplète, hors délai ou n'a pu être ouvert, à condition que sa transmission ait commencé avant la clôture de la remise des plis.

La copie de sauvegarde peut être transmise ou déposée à l'adresse suivante :

Mairie de Saint-Etienne de Montluc – Service Commun de la Commande Publique- 2 Place de la Mairie- 44360 SAINT ETIENNE DE MONTLUC

Aucun format électronique n'est préconisé pour la transmission des documents. Cependant, les fichiers devront être transmis dans des formats largement disponibles.

La signature électronique des documents n'est pas exigée au stade du dépôt de la candidature et de l'offre.

La signature électronique du contrat par l'attributaire n'est pas exigée dans le cadre de cette consultation.

Il est toutefois précisé, qu'après attribution, les candidats sont informés que l'offre retenue, pourra donner lieu à la signature manuscrite ou électronique du marché par les parties.

Pour signer électroniquement, le candidat peut utiliser l'un des trois formats de signature autorisés par la réglementation (XAdES, CAdES ou PAdES). Toutefois, le pouvoir adjudicateur préconise l'utilisation d'une signature électronique au format xAdES ou PAdES.

Un outil gratuit est mis à votre disposition à l'adresse suivante :

<https://www.e-signaturesecurisee.com/>

Les frais d'accès au réseau et de recours à la signature électronique sont à la charge des candidats.

7.2 - Transmission sous support papier

La transmission des plis par voie électronique est imposée pour cette consultation. Par conséquent, la transmission par voie papier n'est pas autorisée.

8 - Examen des candidatures et des offres

8.1 - Sélection des candidatures

Avant de procéder à l'examen des candidatures, s'il apparaît que des pièces du dossier de candidature sont manquantes ou incomplètes, le pouvoir adjudicateur peut décider de demander à tous les candidats concernés de produire ou compléter ces pièces.

Les candidatures conformes et recevables seront examinées, à partir des seuls renseignements et documents exigés dans le cadre de cette consultation, pour évaluer leur situation juridique ainsi que leurs capacités professionnelles, techniques et financières.

8.2 - Attribution des marchés

Le jugement des offres sera effectué dans les conditions prévues aux articles L.2152-1 à L.2152-4, R. 2152-1 et R. 2152-2 du Code de la commande publique et donnera lieu à un classement des offres.

L'attention des candidats est attirée sur le fait que toute offre irrégulière ou inacceptable pourra faire l'objet d'une demande de régularisation, à condition qu'elle ne soit pas anormalement basse. En revanche, toute offre inappropriée sera systématiquement éliminée.

La sélection des candidatures et le jugement des offres seront effectués dans le respect des principes fondamentaux de la commande publique.

Après classement par ordre décroissant des offres conformément aux critères pondérés définis ci-après, l'offre économiquement la plus avantageuse est choisie par le pouvoir adjudicateur.

L'offre économiquement la plus avantageuse est appréciée en fonction des critères suivants pour l'ensemble des lots :

Critères	Pondération
1- Prix des prestations	40 %
2- Valeur technique appréciée et notée en fonction des informations fournies par le candidat dans le cadre de réponses techniques, et selon les sous-critères suivants : -Critère A : Exécution du chantier- 30 points -Critère B : Produits et matériaux- 30 points -Critère C : Présentation des moyens affectés à l'opération- 20 points -Critère D : Démarche qualité- 20 points	60 %

Chaque candidat se verra attribuer une note globale sur /100. (Note prix des prestations +note de la valeur technique)

Pour chaque lot, l'offre de base sera examinée et classée sans les variantes exigées puis avec celles-ci.

Dans le cas où des erreurs purement matérielles (de multiplication, d'addition ou de report) seraient constatées entre les indications portées sur le bordereau des prix unitaires et le détail quantitatif estimatif, le bordereau des prix prévaudra et le montant du détail quantitatif estimatif sera rectifié en conséquence. L'entreprise sera invitée à confirmer l'offre ainsi rectifiée ; en cas de refus, son offre sera éliminée comme non cohérente.

8.3 - Suite à donner à la consultation

L'acheteur se réserve le droit de procéder, après analyse des offres, au vu des critères, à une négociation écrite avec les candidats ayant remis une offre. Cependant, l'acheteur pourra juger que, compte tenu de la qualité des offres, la négociation n'est pas nécessaire. Il est donc de l'intérêt du candidat d'optimiser son offre initiale.

En cas de négociation, l'invitation à négocier se fera par l'envoi d'un courrier électronique via le profil acheteur.

Le nombre de candidats admis à négocier est fixé à **trois** (sous réserve d'un nombre suffisant de candidats)

La négociation pourra porter sur les éléments de l'offre ainsi que sur le prix.

L'offre la mieux classée sera donc retenue à titre provisoire en attendant que le ou les candidats produisent les certificats* et attestations* des articles R. 2143-6 à R. 2143-10 du Code de la commande publique. Le délai imparti par le pouvoir adjudicateur pour remettre ces documents ne pourra être supérieur à 10 jours.

*pièces exigibles au stade de l'attribution provisoire : depuis le 20 janvier 2019, le décret n°2019-33 du 18 janvier 2019 précise que les candidats ne sont plus tenus de produire les documents ci-après listés, lors de la constitution du dossier de candidature, dès lors que ces informations peuvent être obtenues directement auprès d'une autre administration. Toutefois, en cas d'incapacité pour le pouvoir adjudicateur de se procurer

la totalité des documents, celui-ci se réserve le droit de demander les pièces manquantes au prestataire pressenti avant attribution du marché.

- Attestation fiscale datant de moins d'un an
- Attestation sociale datant de moins de 6 mois
- Justificatif d'immatriculation : KBIS ou carte d'identification d'inscription au répertoire des métiers ou récépissé de déclaration pour les entreprises en cours d'inscription
 - Liste nominative des salariés étrangers employés
 - Attestation AGEFIPH pour l'emploi des travailleurs handicapés (pour les entreprises d'au moins 20 salariés)
 - Attestation des caisses de congés payés compétentes pour les cotisations de congés payés et de chômage intérimaires, si le candidat y est assujéti
 - Attestations des cotisations d'assurance vieillesse et d'assurance invalidité-décès dues par les membres des professions libérales visé au code de la sécurité sociale, si le candidat y est assujéti
 - Habilitation du mandataire à représenter les autres membres du groupement, en cas de groupement d'opérateur économique
 - L'assurance de responsabilité civile et professionnelle
 - L'assurance de responsabilité décennale (**uniquement pour les marchés de travaux**)

Une attestation d'assurance décennale devra également être produite dans le même délai.

9 - Renseignements complémentaires

9.1 - Adresses supplémentaires et points de contact

Pour tout renseignement complémentaire concernant cette consultation, les candidats transmettent impérativement leur demande par l'intermédiaire du profil d'acheteur du pouvoir adjudicateur, dont l'adresse URL est la suivante : <http://cordemais.e-marchespublics.com>

Cette demande doit intervenir au plus tard 10 jours avant la date limite de remise des plis.

Une réponse sera alors adressée, à toutes les entreprises ayant retiré le dossier ou l'ayant téléchargé après identification, 6 jours au plus tard avant la date limite de remise des plis.

9.2 - Procédures de recours

Le tribunal territorialement compétent est :

Tribunal administratif de Nantes

6 allée de l'Île-Gloriette

CS 24111

44041 NANTES CEDEX

Tél : 02.55.10.55.02

Télécopie : 02.55.10.10.03

Courriel : greffe.ta-nantes@juradm.fr

Les voies de recours ouvertes aux candidats sont les suivantes : Référé pré-contractuel prévu aux articles L.551-1 à L.551-12 du Code de justice administrative (CJA), et pouvant être exercé avant la signature du contrat. Référé contractuel prévu aux articles L.551-13 à L.551-23 du CJA, et pouvant être exercé dans les délais prévus à l'article R. 551-7 du CJA. Recours pour excès de pouvoir contre une décision administrative prévu aux articles R. 421-1 à R. 421-7 du CJA, et pouvant être exercé dans les 2 mois suivant la notification ou publication de la

décision de l'organisme. Recours de pleine juridiction ouvert aux tiers justifiant d'un intérêt légitime, et pouvant être exercé dans les deux mois suivant la date à laquelle la conclusion du contrat est rendue publique.

En cas de difficultés survenant lors de la procédure de passation, l'organe chargé de jouer le rôle de médiateur est :

Comité consultatif de règlement amiable des litiges
22 mail Pablo Picasso
BP 24209
44042 NANTES
Tél : 02 53 46 79 83

10 - Clauses complémentaires

Assistance aux candidats et échanges d'informations :

Les candidats sont invités à vérifier préalablement les prérequis techniques du profil acheteur et à choisir une adresse mail durable pendant toute la durée de la procédure. En cas de modification ou de suppression de cette adresse, le candidat est tenu d'en informer le service commande publique à l'adresse suivante : c.taugain@estuaire-sillon.fr

Les questions des candidats ainsi que les réponses apportées par le pouvoir adjudicateur mais aussi les échanges éventuels en cours d'examen des candidatures et des offres, comme les demandes de pièces complémentaires ou de précisions sur l'offre, l'éventuelle demande de régularisation ou les négociations et même les notifications des décisions (lettre de rejet, d'attribution etc..) sont opérés par voie électronique au moyen du profil d'acheteur et via le service "e-facteur" de cette même plateforme de dématérialisation qui dispose d'un système d'échange sécurisé et horodaté.

Il appartient donc au candidat de vérifier que les courriels adressés via le profil acheteur ne soient pas archivés dans ses courriers indésirables. Il est précisé, que le pouvoir adjudicateur ne pourra être tenu responsable en cas de non retrait du e-recommandé (preuves de négligences, dépôt dans les « spams » du candidat etc.).



CORDEMAIS

Accusé de réception - Ministère de l'intérieur

044-214400459-20230414-2023D06-AU

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 14/04/2023

Affichage : 14/04/2023

ACTE D'ENGAGEMENT

MARCHÉ PUBLIC DE TRAVAUX

SARL - PARIS

330 rue de Brantôme - 85330 - ALLAIRE
BP 15 - 7502 99 71 81 00 - Capital 150 000 €
Max sarl.paris.jool@wanadoo.fr
Siret 340 304 212 000 21

**TRAVAUX DE RÉHABILITATION ET EXTENSION DE LA
MAIRIE DE CORDEMAIS - 11 Lots**

**RELANCE DES LOTS 2 « COUVERTURE-ÉTANCHÉITÉ »
et 4 "MENUISERIES INTÉRIEURES" de la procédure
N°2022-10**

CONTRAT N° 2023-03

NOTIFIE LE



Mairie de Cordemais
4 Avenue des Quatre Vents
44360 CORDEMAIS
Tél : 0240869737

SOMMAIRE

1 - Préambule : Liste des lots	3
2 - Identification de l'acheteur.....	4
3 - Identification du co-contractant.....	4
4 - Dispositions générales	6
4.1 - Objet.....	6
4.2 - Mode de passation.....	6
4.3 - Forme de contrat	7
5 - Prix	7
6 - Durée et Délais d'exécution	8
7 - Paiement	8
8 - Avance.....	9
9 - Nomenclature(s)	9
10 - Signature.....	10
ANNEXE N° 1 : DÉSIGNATION DES CO-TRAITANTS ET RÉPARTITION DES PRESTATIONS...	13

1 - Préambule : Liste des lots

Lot(s)	Désignation
01	VRD- DÉMOLITION ET GROS-OEUVRE
02	COUVERTURE ETANCHÉITÉ
03	TRAITEMENT COUVERTURE
04	PAVAGE
03	MENUISERIES EXTÉRIEURES
04	MENUISERIES INTÉRIEURES
05	CLOISONNEMENTS-DOUBLAGES
06	REVÊTEMENTS DE SOLS
07	PLAFONDS SUSPENDUS
08	PEINTURE
09	ÉLECTRICITÉ-COURANT FAIBLE-SÉCURITÉ INCENDIE
10	PANNEAUX PHOTOVOLTAÏQUES
11	CHAUFFAGE-TRAITEMENT D'AIR-GTC-PLOMBERIE

[Signature]

DG

2 - Identification de l'acheteur

Nom de l'organisme : Mairie de Cordemais

Personne habilitée à donner les renseignements relatifs aux nantissements et cessions de créances : Monsieur le Maire de Cordemais

Ordonnateur : Monsieur le Maire de Cordemais

Comptable assignataire des paiements :

Service de Gestion Comptable de Pontchâteau
Chemin de Cribœuf BP 74 -44160 PONTCHATEAU
Tél : 02.40.01.61.08
Courriel : t044108@dgfip.finances.gouv.fr

La maîtrise d'œuvre est assurée par le cabinet d'architectes suivant :

GUILLOUX Architecte
2 Impasse du Tonnelier
35890 LAILLÉ
Tél : 02 30 02 18 90
E-mail : info.gga3@gmail.com

Interviennent également sur ce dossier les bureaux d'études suivants :

B.E.T. Structure et VRD

SERTCO
Rue 4, Allée Marie Berhaut - 35000 RENNES
35000 Rennes
Tél : 02 23 25 01 30
E-mail : contact@novam-ingenierie.com

B.E.T. Fluides et Thermiques

SARL EMENDA
4 Impasse Charles Trenet
44800 Saint Herblain
Tél : 09 70 26 91 29 E-mail : morgane.kern@emenda.fr

B.E.T. Économie de la construction

SAS EXECOME
23 Allée Alain Gautier- Parc Actilonne
85340 Les Sables d'Olonne
Tél : 02 51 32 43 06 E-mail : contact@execome.fr

DG

3 - Identification du co-contractant

Après avoir pris connaissance des pièces constitutives du marché indiquées à l'article "pièces contractuelles" du Cahier des clauses administratives particulières qui fait référence au CCAG - Travaux et conformément à leurs clauses et stipulations ;

(1) Date et signature originales

Le signataire (Candidat individuel).

M / Mme
Agissant en qualité de

Joël PARIS
Gérant de la SARL PARIS

m'engage sur la base de mon offre et pour mon propre compte ;

Nom commercial et dénomination sociale
Adresse
Courriel
Numéro de téléphone
Numéro de SIRET
Code APE
Numéro de TVA intracommunautaire

engage la société SARL PARIS sur la base de son offre ;

Nom commercial et dénomination sociale
Adresse
Courriel
Numéro de téléphone
Numéro de SIRET
Code APE
Numéro de TVA intracommunautaire

SARL PARIS
330, rue de Branchepeux - BP15. 56350 ALLAIRE
sarl.paris.joel@wanadoo.fr
02 99 71 81 00
340 394 212 000 21
4332 A
FR 16 340 394 212

Le mandataire (Candidat groupé).

M / Mme

(1) Date et signature originales

Agissant en qualité de

désigné mandataire :

- du groupement solidaire
- solidaire du groupement conjoint
- non solidaire du groupement conjoint

Nom commercial et dénomination sociale
Adresse
Courriel
Numéro de téléphone
Numéro de SIRET
Code APE
Numéro de TVA intracommunautaire

S'engage, au nom des membres du groupement ,
sur la base de l'offre du groupement,

à exécuter les prestations demandées dans les conditions définies ci après ;

L'offre ainsi présentée n'est valable toutefois que si la décision d'attribution intervient dans un délai de 120 jours à compter de la date limite de réception des offres fixée par le règlement de la consultation.

4 - Dispositions générales

4.1 - Objet

Le présent Acte d'Engagement concerne :

Les travaux de réhabilitation et extension de la mairie de Cordemais

Les prestations définies au CCAP sont réparties en **11** lots.

4.2 - Mode de passation

La procédure de passation est : la procédure adaptée ouverte Elle est soumise aux dispositions des articles L 2123-1 et R. 2123-1 1° du Code de la commande publique

(1) Date et signature originales

4.3 - Forme de contrat

Il s'agit d'un marché ordinaire.

5 - Prix

Les prestations seront rémunérées par application du prix global forfaitaire suivant :

Pour la solution de base :

Lot(s)	Désignation	Montant HT	Montant TVA	Montant TTC
01	VRD- DÉMOLITION ET GROS-OEUVRE			
02	[REDACTED]			
03	MENUISERIES EXTÉRIEURES			
04	MENUISERIES INTÉRIEURES	55 715,90€	11 143,18€	66 859,08€
05	CLOISONNEMENTS- DOUBLAGES			
06	REVÊTEMENTS DE SOLS			
07	PLAFONDS SUSPENDUS			
08	PEINTURE			
09	ÉLECTRICITÉ-COURANT FAIBLE-SÉCURITÉ INCENDIE			
10	PANNEAUX PHOTOVOLTAÏQUES			
11	CHAUFFAGE- TRAITEMENT D'AIR- GTC-PLOMBERIE			

Pour la variante exigée :

En sus d'une réponse à la solution de base obligatoire une réponse à la variante exigée est obligatoire.

DS

L'absence de chiffrage de la variante exigée, rendra l'offre du candidat irrégulière et entrainera son rejet.

Lot(s)	Description	Montant H.T.	Montant T.T.C.
--------	-------------	--------------	----------------

(1) Date et signature originales

04 Réalisation du plan de travail sur la banque d'accueil et meubles attenants en essence de bois en chêne du pays finition vernis.

1950,00 €

2340,00 €

6 - Durée et Délais d'exécution

Le délai d'exécution est défini(e) au CCAP et ne peut en aucun cas être modifié(e).

Le délai d'exécution débutera à compter de la date fixée dans le CCAP.

7 - Paiement

Le pouvoir adjudicateur se libérera des sommes dues au titre de l'exécution des prestations en faisant porter le montant au crédit du ou des comptes suivants :

Titulaire du compte	SARL PARIS.
Prestations concernées	lot n°04 - Menuiseries intérieures
Domiciliation	Crédit agricole des Herbiers
Code banque	16006
Code guichet	01011
N° de compte	499 313 023 10
Clé RIB	96
IBAN	FR 76 1600 6010 1143 3313 0231 096.
BIC	AGRI FR PP 860.
Titulaire du compte	
Prestations concernées	
Domiciliation	
Code banque	
Code guichet	
N° de compte	

1) Date et signature originales

DG

PARIS

SARL

Menuiserie Bois – PVC - Alu

8, rue de Brancheleux - BP 15

56350 ALLAIRE

Tél : 02 99 71 81 00

Fax : 02 99 71 85 75

Mail : sarl.paris.joel@wanadoo.fr

Accusé de réception - Ministère de l'intérieur

044-214400459-20230414-2023D06-AU

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 14/04/2023

Affichage : 14/04/2023



CRÉDIT AGRICOLE
DU MORBIHAN

RIB en EUROS

RELEVÉ D'IDENTITÉ BANCAIRE (RIB)				
	Code banque	Code guichet	N° de compte	Clé RIB
FRANCE	16006	01011	49931302310	96
International Banking Account Number (IBAN)				
ETRANGER	FR76 1600 6010 1149 9313 0231 096			
Bank Identification Code (SWIFT)	AGRI FR PP 860			

Nom et adresse du titulaire
SARL PARIS
8 RUE DE BRANCHELEUX
56350 ALLAIRE

Signature
Client

--

Date de la remise

Numéro de compte

Montant total de la remise en EUROS

Nombre
de chèques
N° de remise

4 9 9 3 1 3 0 2 3 1 0



Allaire, le 20 Mars 2023

SARL PARIS

8 rue de Brancheleux - 56350 ALLAIRE
BP 15 - Tél 02 99 71 81 00 - Capital 150 000 €
Mail : sarl.paris.joel@wanadoo.fr
Siret 340 354 212 000 21

Clé RIB

IBAN

BIC

En cas de groupement, le paiement est effectué sur :

- un compte unique ouvert au nom du mandataire ;
- les comptes de chacun des membres du groupement suivant les répartitions indiquées en annexe du présent document.

Nota : Si aucune case n'est cochée, ou si les deux cases sont cochées, le pouvoir adjudicateur considérera que seules les dispositions du CCAP s'appliquent.

8 - Avance

Le candidat renonce au bénéfice de l'avance (cocher la case correspondante) :

NON

OUI

Nota : Si aucune case n'est cochée, ou si les deux cases sont cochées, le pouvoir adjudicateur considérera que l'entreprise renonce au bénéfice de l'avance.

9 - Nomenclature(s)

La classification conforme au vocabulaire commun des marchés européens (CPV) est :

Code principal	Description	Code	Code	Code
45000000-7	Travaux de construction			

Lot(s)	Code	Description	Code	Code	Code
01	45223220-4	Travaux de gros œuvre			
02	45261210-9	Travaux de couverture			
03	45421150-0	Travaux d'installation de menuiseries non métalliques			
04	45421150-0	Travaux d'installation de menuiseries non métalliques			
05	45421141-4	Travaux de cloisonnement			
06	45432100-5	Travaux de pose de revêtements de sols			
07	45421146-9	Mise en place de plafonds suspendus			

(1) Date et signature originales

08	45442100-8	Travaux de peinture
09	09310000-5	Électricité
10	09331000-8	Panneaux solaires
11	45331000-6	Travaux d'installation de matériel de chauffage, de ventilation et de climatisation
	45330000-9	Travaux de plomberie

10 - Signature

ENGAGEMENT DU CANDIDAT

J'affirme (nous affirmons) sous peine de résiliation du marché à mes (nos) torts exclusifs que la (les) société(s) pour laquelle (lesquelles) j'interviens (nous intervenons) ne tombe(nt) pas sous le coup des interdictions découlant des articles L. 2141-1 à L. 2141-14 du Code de la commande publique.

(Ne pas compléter dans le cas d'un dépôt signé électroniquement)

Fait en un seul original

A *Allaire*
 Le *le 14/04/2023*

Signature du candidat, du mandataire ou des membres du groupement⁽¹⁾

SARL - PARIS

330 rue de Brancheleux - 56350 ALLAIRE

02 97 71 51 00 - 02 97 71 51 00

Mail : sarl.paris.joel@wanadoo.fr

Siret : 340 364 212 000 21



(1) Date et signature originales

ACCEPTATION DE L'OFFRE PAR LE POUVOIR ADJUDICATEUR

Montant de l'offre par lot

Offre	Lot(s)	Désignation	Montant H.T	Montant TVA	Montant T.T.C
<input type="checkbox"/>	01	VRD DÉMOLITION ET GROS-OEUVRE			
	02	COUVERTURE-ÉTANCHÉITÉ			
<input type="checkbox"/>	02	CHARPENTE COUVERTURE			
<input type="checkbox"/>	01	ÉTANCHÉITÉ			
<input type="checkbox"/>	03	MENUISERIES EXTÉRIEURES			
<input checked="" type="checkbox"/>	04	MENUISERIES INTÉRIEURES	55 915,90	11 163,18	66 859,08
<input type="checkbox"/>	05	CLOISONNEMENTS-DOUBLAGES			
<input type="checkbox"/>	06	REVÊTEMENTS DE SOLS			
<input type="checkbox"/>	07	PLAFONDS SUSPENDUS			
<input type="checkbox"/>	08	PEINTURE			
<input type="checkbox"/>	09	ÉLECTRICITÉ-COURANT FAIBLE-SÉCURITÉ INCENDIE			
<input type="checkbox"/>	10	PANNEAUX PHOTOVOLTAÏQUES			
<input type="checkbox"/>	11	CHAUFFAGE-TRAITEMENT D'AIR GTC PLOMBERIE			

Variante exigée retenue

Lot(s)	Description	Montant H.T.	Montant T.T.C.
<input checked="" type="checkbox"/>	Réalisation du plan de travail sur la banque d'accueil et meubles attenants en essence de bois en chêne du pays finition vernis.	1 950 €	2 340 €

Daniel GUILLE
Le 13/04/2023 à 12h17

Le Maire,




Daniel GUILLE

La présente offre est acceptée

A
Le

Signature du représentant du pouvoir adjudicateur, habilité par la délibération en date du

(1) Date et signature originales

MARCHE PUBLIC N° 2023-03
RELANCE DES LOTS 2 « COUVERTURE-ÉTANCHÉITÉ » et 4 « MENUISERIES
INTÉRIEURES » de la procédure N°2022-10



CORDEMAIS



CADRE DE REPONSE TECHNIQUE
ANNEXE N°1 A L'ACTE D'ENGAGEMENT

A°) Identification du candidat

Nom : ALTO
 Adresse : 32 rue Baptiste Marcet 44570 TRIGNAC
 Tél. : 0240117876 Fax :
 Courriel : contact44@alto-groupe.fr

B°) Identification de l'interlocuteur privilégié responsable du suivi du dossier

Prénom et nom : Eric JEANNE Fonction : DG
 Tél. : 0240117876 Fax :
 Portable : 0651847103 Courriel : ejeanne@alto-groupe.fr
 Horaires de disponibilité : 8H-18H

C°) Lot concerné

Lot(s)	Désignation
01	VRD- DÉMOLITION ET GROS-OEUVRE
02	COUVERTURE-ÉTANCHÉITÉ
2a	CHARPENTE-COUVERTURE
2b	ÉTANCHÉITÉ
03	MENUISERIES EXTÉRIEURES
04	MENUISERIES INTÉRIEURES
05	CLOISONNEMENTS-DOUBLAGES
06	REVÊTEMENTS DE SOLS
07	PLAFONDS SUSPENDUS
08	PEINTURE
09	ÉLECTRICITÉ-COURANT FAIBLE-SÉCURITÉ INCENDIE

10	PANNEAUX PHOTOVOLTAÏQUES	Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur 044-214400459-20230414-2023D06-AU
11	CHAUFFAGE-TRAITEMENT D'AIR-GTC-PLOMBERIE	Accusé certifié exécutoire Réception par le préfet : 14/04/2023 Affichage : 14/04/2023

D) Consignes pour la compilation du présent document

Le candidat devra remplir intégralement chaque rubrique du présent cadre de réponse technique en apportant une réponse rédigée et adaptée au présent marché sans procéder uniquement à un renvoi systématique à un document annexe.

E) Critères

Critère A : Exécution du chantier (30 points)

- Note explicative sur l'organisation générale du chantier
- Mesures prises pour assurer la propreté du chantier et indication du mode de traitement des déchets,
- Mesures prises pour assurer la sécurité des personnes,

Critère B : Produits et matériaux (30 points)

- o Références des principaux produits : fiches descriptives des matériaux proposés, tableau de repérage de ces matériaux par rapport au CCTP,

Critère C : Présentation des moyens affectés à l'opération (20 points)

- o Nombre de personnes et qualification (propre au chantier), encadrement (nom du responsable), indication de l'effectif moyen,
- o Matériel spécifique au chantier et mode opératoire détaillé pour chacune des étapes de mise en œuvre, en fonction des enjeux qualitatifs (objectifs définis au CCTP) de cet équipement qui sont à identifier par le candidat à chaque tâche
- o Indication d'un planning détaillé par tâche. Le candidat a la possibilité de proposer un délai réajusté en plus ou en moins par rapport à celui prévu à l'acte d'engagement. Dans ce cas ce délai sera précisé et argumenté avec les raisons qui conduisent le candidat à cette proposition.

Critère D : Démarche qualité (20 points)

- o Description de la méthode d'autocontrôle mise en œuvre spécifiquement pour ce chantier par le candidat afin d'assurer la qualité de mise en œuvre de cet équipement ;
- o Organisation de la Garantie Parfait Achèvement.

F) Critère A : Exécution du chantier (sur 20 points)

Après réunion de démarrage et engagement sur planning, participation de notre conducteur de travaux aux points d'avancement. Ramassage quotidien des déchets avec acheminement vers centre de tri, utilisation d'une nacelle électrique pour les accès et approvisionnements, sécurisation des intervenants avec harnais et point d'ancrage si travaux à moins de 2m de l'acrotère. Rédaction d'un permis feu quotidien lors des travaux avec flamme. Extincteurs sur place et balisage approprié au sol pour restreindre l'accès. .

G) Critère B : Produits et matériaux (sur 10 points)

Etanchéité bitume : gamme Siplast avec isolant IKO
Etanchéité liquide : gamme Triflex
Fiche technique jointes

H) Critère C : Moyens affectés à l'opération (sur 20 points)

Travaux en binôme avec supervision d'un conducteur de travaux au quotidien, des remplaçant sont disponibles en cas d'aléas. Chantier de 2 semaines sous réserve des conditions météo

I) Critère D : Démarche qualité (sur 20 points)

Passage régulier du conducteur de travaux et/ou directeur afin de s'assurer de la bonne conduite. Point quotidien matin et soir à l'entreprise avec photos à l'appui.
Réception des travaux à l'issue du projet

J) Signature

A TRIGNAC

, le 22/03/23

Le candidat Eric JEANNE

(représentant habilité pour signer le marché)

